

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

SCENE CHAMPETRE: LA FILEUSE



Les Arts domestiques renaissent chez nous, grâce à l'initiative du Ministère de l'Agriculture.



POURQUOI NE PAS DEVENIR
ARTISTE OU ARCHITECTE

EN SUIVANT LES COURS GRATUITS QUI SE DONNENT

A QUEBEC

A l'Ecole des Beaux-Arts,
37, rue Saint-Joachim.

A MONTREAL

A l'Ecole des Beaux-Arts,
3450, rue Saint-Urbain.

Où l'on enseigne (COURS DU JOUR ET DU SOIR) :

L'Architecture, la peinture, la sculpture,
la gravure, l'art décoratif, le dessin sous
toutes ses formes, de même que les sciences
appliquées à l'architecture.

Pour renseignements, on n'a qu'à s'adresser au
directeur de chacune de ces écoles.

LE TERROIR

Revue mensuelle illustrée fondée en 1918

Organe de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec

Publié et édité

PAR

Le Terroir, Limitée

41, Boulevard des Alliés,

--

Téléphone: 2-1229

ADMINISTRATION:

—
EUDORE CARON
Président

—
J.-O. DUCASSE
Gérant de circulation

—
Melle F. DIONNE
Secrétaire

Bureau à Montréal:
5462 ESPLANADE,
Tél.: CRescent 113
M. GEORGES BELANGER
Représentant Général

REDACTION:

—
ALPHONSE DESILETS
Président.

—
G.-E. MARQUIS
Gérant.

—
EMILE BOITEAU, N.P.
Secrétaire.

—
Autres membres:

DAMASE POTVIN

J.-H. PHILIPPON

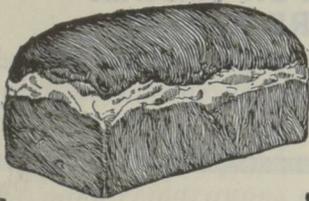
PRIX D'ABONNEMENT:

1 an: Canada: \$3.00 — Etranger: \$4.00 — Un abonnement comptera pour une année entière s'il n'est pas refusé régulièrement par avis postal dès le premier numéro reçu. — Les chèques ou mandats doivent être payables à LE TERROIR, Ltée, et adressés à 41, Boulevard des Alliés, Québec.

COLLABORATION

Tous les membres de la Société des Arts, Science et Lettres sont cordialement invités à nous fournir des articles ou des notes d'actualité: Variety is the spice of life.

Toute collaboration rédigée avec soin, sur un seul côté de chaque feuille, doit être envoyée, avant le 10 du mois, au Gérant de la Rédaction: G.-E. MARQUIS, No 90, avenue Lockwell, Québec.



Boulangerie Modèle

—
HETHRINGTON

—
PAINS et
PETITS PAINS

—
Biscuits,
Pâtisseries, Gâteaux

—
GROS ET DETAIL

—
Livraison de ville et de
campagne

—
Demandez nos listes
de prix

—
T. HETHRINGTON

— Limitée —

358-364, rue St-Jean

Tél. 2-6636 - Québec

Sommaire

	Pages
Editorial	3
D'un Mois à l'Autre	5
Randonnée le Long des Bayous Louisianais	8
Bibliographie	12
Une Opérette Canadienne	14
Les Questions de l'Enfant	15
Echo Musical	18
Le Grain de Froment	21
Le 104e Régiment	24
Le Chant (<i>Mercier</i>)	27

La Banque CANADIENNE NATIONALE

Capital versé et
Réserve. . . \$ 14,000,000
Actif. . . \$155,000,000

—
**La grande banque
du
Canada français**

—
255 succursales au
Canada. 215 dans la Pro-
vince de Québec, 12 dans
la Cité de Québec.

—
Filiale à Paris:

—
**La Banque
Canadienne
Nationale**
(FRANCE)

14, RUE AUBER
PARIS

—
Notre personnel est
à vos ordres.

REDIGER son TESTAMENT

est la chose la plus importante de la vie

Avez-vous pensé au vôtre?

Consultez-nous

Société d'Administration et de Fiducie

Administratrice et fiduciaire

5 est, rue St-Jacques, - MONTREAL

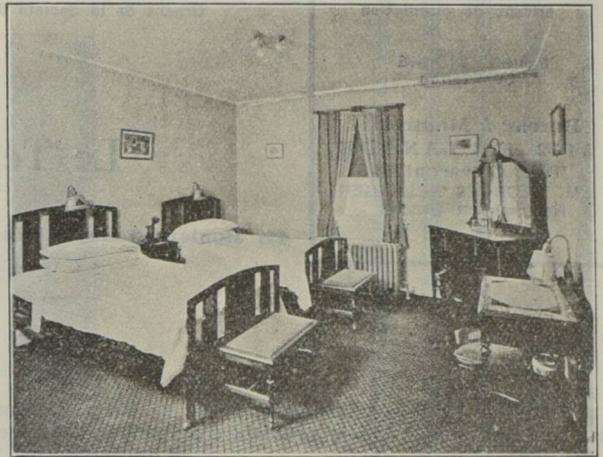
72, Côte de la Montagne, - QUEBEC

IMMEUBLES CREDIT FONCIER

FRANCO-CANADIEN

HOTEL PENNSYLVANIE

Chambre montrant le confort de cette
Hôtellerie.



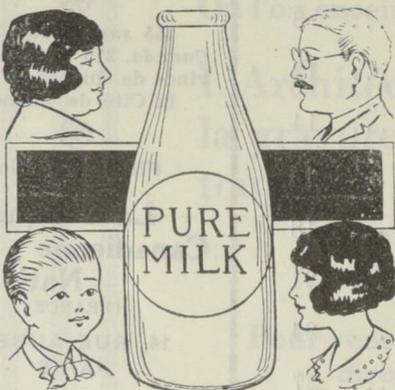
Située au centre de Montréal, près des théâtres, des magasins, des églises et des endroits historiques. Située sur la rue St-Denis, près de la rue Ste-Catherine. C'est le rendez-vous préféré des touristes et des conventions.

CHAMBRE: \$2.00

HOTEL PENNSYLVANIE

Coin St-Denis et Ste-Catherine
MONTREAL

LE LAIT PUR



de saveur douce et agréable, est le bien des enfants, pourvu qu'il soit

**CLARIFIÉ
ET
PASTEURISÉ**

Protégez votre famille et tous ceux qui vous sont chers en demandant toujours la

**MARQUE
FRONTENAC
LAIT, CREME,
BEURRE,**

CREME GLACEE
Fournisseurs de la Goutte de Lait et du Château Frontenac.

La Laiterie Frontenac Limitée

142, de l'Église,

QUÉBEC

Tél. 7175 - 7176

Téléphone: 2-1925

Louis A. Pouliot, C.R., LL. D. Alfred Nadeau, C.R.

POULIOT & NADEAU

AVOCATS

BARRISTERS & SOLICITORS

93, rue St-Pierre,

QUEBEC

Bureau 2-7595 Développement, Impression
Téls.: Rés. 2-1011 et Agrandissement

W. B. EDWARDS

PHOTOGRAPHE COMMERCIAL

225, rue St-Jean et 9 rue Buade - QUEBEC

Photographie panoramique Illustration de catalogue

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE de la SOCIÉTÉ des ARTS, SCIENCES et LETTRES de QUÉBEC

Vol. XII No. 12

— BUREAU, 41, Boulevard des Alliés, QUÉBEC —

MAI 1931

Éclosions Littéraires

Le printemps de la librairie fleurit en même temps que le printemps marqué au calendrier... et je contemple une pile de livres récemment parus, accumulés sur mon pupitre. Elle menace de s'écrouler. Et, par la fenêtre, dans un espace libre, j'aperçois, là-bas, le soleil se disputer avec la pluie au-dessus du large horizon de la vallée de l'ancienne Cabir-Couba du bon Frère Sagard.

Le temps, la Nature et le ciel écrivent, eux aussi, leurs livres aux péripéties innombrables. Là, tout est roman, et l'imagination, semble-t-il, appartient aux choses alors que, quelquefois, hélas! elle est bien pauvre chez les humains!.....

Notre production littéraire s'accuse maintenant, d'année en année, plus considérable. Et nous remarquons avec plaisir que plus elle s'accroît, plus les auteurs reviennent à la littérature du terroir. Voilà une belle vengeance des danseurs "autour de l'érable". Les a-t-on assez houspillés, naguère, ceux qui aimaient à écrire sur des choses et des gens qu'ils connaissaient, au lieu de chercher à excursionner dans le domaine de la lune.....

Il nous fait même plaisir de noter, en passant, qu'un de nos "derniers parus" est un des plus purs ouvrages "terroiristes" qui aient encore été publiés chez nous, et qu'il a pour auteur l'un de ceux qui, naguère, fulminaient contre les partisans des "vieux bancs" et de la "jument grise". Il s'en rappelait, sans doute, puisqu'il a cru convenable de se faire excuser, dans une préface, d'être obligé de "faire du terroir". Il ne doit pas le regretter; et, toujours en passant, nous aimons à féliciter M. Léo-Pol Desrosiers de nous avoir présenté presque un chef d'oeuvre avec NORD-SUD. Je dirais même, et en passant encore, au risque de scandaliser un million de Français et cent mille Canadiens, que NORD-SUD laisse derrière lui "MARIA CHAPDELAINÉ!..... Voilà!

Toujours est-il que nous écrivons, et même beaucoup. Peut-être trop.

Paul Bourget a exprimé, un jour, que dans cinquante ans, on ne compterait pas un seul Français qui n'aura pas publié, au moins, un volume. Et le fait est que du train dont vont les choses, Paul Bourget aura raison. Depuis un siècle la production française d'imprimés n'oscille-t-elle pas entre dix et douze milles par an?

Peut-être pourrais-je me montrer aussi bon prophète que l'auteur du "Demon de Midi" en disant que grâce aux premiers stimulants que l'on a servis, en ces dernières années, à ceux de mon pays qui se sentent le goût d'écrire, dans soixante-quinze ans, pour ne pas trop

copier Paul Bourget, tous ceux qui, au Canada Français, ont appris à lire et à écrire, — dans le sens élémentaire du mot — auront écrit, au moins, un article de revue. Nous sommes des écrivains-nés comme nous sommes, tout naturellement des discoureurs. Nous souffrons de la "speechomanie" comme nous souffrirons bientôt de la "scriptomanie".

Mais qu'aurions-nous à prédire?

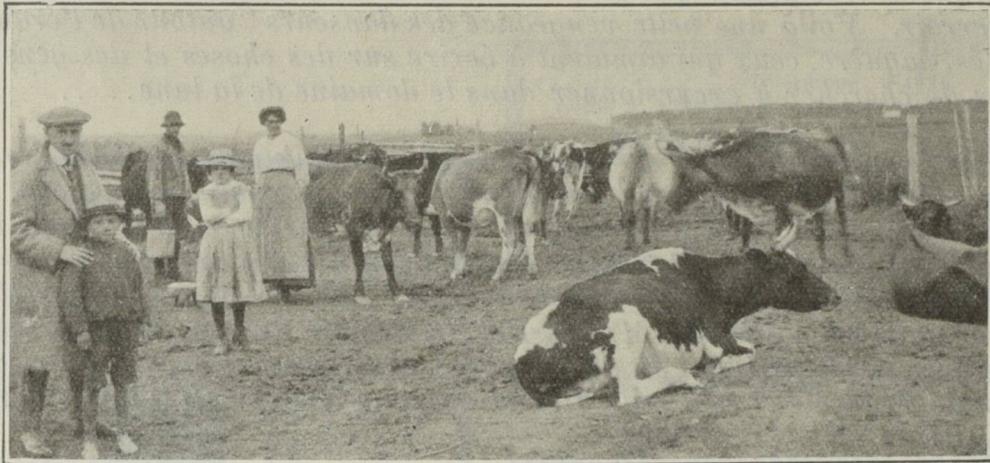
Que si la perspective de la récompense matérielle s'accusait davantage, il y aurait, chez nous, dans vingt-cinq ans, plus d'auteurs que de lecteurs.

Aussi faut-il absolument compter sur une augmentation beaucoup plus considérable du nombre des lecteurs que sur la multiplication des auteurs.

On a créé un marché pour notre fromage, pour les fraises de l'Ile d'Orléans, pour le sirop et le sucre d'érable de la Beauce, pour les bleuets du Lac Saint-Jean, pour la volaille de Charlevoix et pour le saumon de Gaspé et du Saguenay, pourquoi ne chercherions-nous pas à en créer un pour les ouvrages des auteurs canadiens-français? C'est bien le moins que nous puissions espérer, nous qui aimons tant à nous proclamer les premiers en tout et partout, que ce soit dans la production des graines de semence comme dans les plus abstraites manifestations de la trans-métaphysique.

C'est pourquoi, nous ne cesserons jamais de proclamer que nos classes, à partir du dernier colon ou du plus humble de nos ouvriers, jusqu'au plus lettré de nos professionnels, doivent encourager nos auteurs en achetant leurs ouvrages de préférence aux "short stories" américaines. Sans cela serions-nous les premiers dans le gouret ou la balle-aux-champs, voire même insurpassables dans les "mots croisés", nous serons toujours un décalque de la plus basse des classes du peuple voisin, le peuple à tout faire et à rester toujours "peuple".

DAMASE POTVIN.



PAYSANS ET TROUPEAU

Aimer sa terre, chérir ses bestiaux et être fier de ses chevaux, voilà le signe le plus certain pour reconnaître un bon cultivateur. "L'on ne fait bien que ce que l'on aime" dit un proverbe. Mais c'est la femme qui inculque ces vertus à l'homme; c'est elle qui crée ou défait le foyer champêtre.

D'UN MOIS A L'AUTRE

Par DAMASE POTVIN

Le Dr Huntsman, biologiste en chef d'Ottawa, a déclaré que la vie sous-marine du fleuve Saint-Laurent était encore parfaitement inconnue. Or, c'est pour la faire connaître que l'Université Laval vient de fonder la Station de Biologie du Saint-Laurent avec laboratoire à Trois-Pistoles et bateau spécialement équipé pour les pêches de toute nature. Notre Université locale aura rendu, grâce à cette fondation, d'immenses services aux savants de l'Amérique et, plus particulièrement, à nos pêcheries québécoises. L'inventaire faunistique de notre fleuve est encore à faire et tous ceux qui s'occupent de questions océanographiques sont convaincus que notre fleuve recèle des problèmes d'une importance extrême pour nos pêcheries. Ces problèmes seraient multiples. On signale, entre autres : l'étude de la faune fluviatile en rapport avec les courants et la température de surface et de profondeur; l'étude de la nourriture des poissons; l'étude du plancton dont se nourrissent certains poissons; l'étude des parasites des poissons; l'étude de la faune du rivage; l'étude du déterminisme des migrations, etc.

Le temps ne serait-il pas venu d'étudier quelques-uns de ces problèmes dont les solutions favoriseraient très sensiblement le développement de nos pêcheries? L'on fait des expériences et des études spéciales pour la culture des céréales et des légumes; l'on doit en faire pour les produits de la mer si l'on veut en augmenter la récolte. La plupart des pays du monde se sont tournés vers les sciences pour y chercher de nouvelles sources de revenus et de progrès à tel point qu'on peut dire que le critère de leurs succès économiques ne peut se trouver ailleurs que dans l'encouragement accordé aux recherches scientifiques.

Comme il était noté dans un mémoire qu'a présenté naguère, à l'hon. M. H. Laferté, ministre de la colonisation et des pêcheries, la Société Provancher d'Histoire Naturelle de Québec, qui a eu, la première, l'heureuse idée que vient de réaliser l'Université Laval : "le développement du progrès dans nos pêcheries dépend de l'étude scientifique de nos champs de pêche". Et l'on ajoutait : "Le seul moyen pratique de faire cette étude est l'établissement de laboratoires et de stations biologiques.... Nous croyons que le temps est venu où ces études doivent être organisées sur une plus vaste échelle afin d'en obtenir des résultats qui puissent aider nos pêcheries dans un délai le plus court possible et nous suggérons donc l'établissement d'une station biologique avec laboratoire à Trois-Pistoles".

Comme on peut le voir, l'idée exprimée par la Société Provancher et que vient de réaliser l'Université Laval, était bien claire. On suggérait même l'endroit

qui vient d'être choisi pour le laboratoire. Au reste, plusieurs officiers de cette société n'ont pas même attendu l'établissement de ce laboratoire pour travailler. Dès 1922, ils faisaient des expériences dans la mesure du temps et des moyens de leur société. Les observations et les conclusions qu'ils ont tirées de leur travail, les différents spécimens qu'ils ont trouvés et collectionnés ont été hautement appréciés par les autorités dans la matière et n'ont pas été pour peu dans la solution que vient d'apporter l'Université Laval à la question de l'établissement d'une Station de biologie marine dans notre province.

* * * *

L'on peut dire que les graines de semence sont à la base de notre vie. C'est pourquoi, l'Eglise et l'Etat, chaque printemps, leur accordent une attention particulière. Les grains de semence, ce sont les promesses des moissons futures; c'est le pain de demain; c'est la force et l'activité de la race en puissance. Il n'est donc pas étonnant que les autorités religieuses et civiles aient constamment étendu leur sollicitude sur ce principe de vie. L'Eglise a institué, chaque année, des cérémonies spéciales pendant lesquelles elle bénit les grains qui seront jetés dans la terre suffisamment réchauffée et qui ne tardera pas à s'entr'ouvrir pour l'éclosion. Nous célébrons ainsi la Saint-Marc, qui est l'une de ces fêtes et, en mai, nous entrons dans les Rogations. L'Etat, de son côté, a fondé des sociétés, des expositions, des concours dans le but de continuellement augmenter et améliorer la qualité des grains de semence qui sont, en définitive, la base de notre richesse nationale.

Il est donc du devoir des populations rurales d'assister avec piété aux cérémonies religieuses de l'Eglise et d'encourager ces expositions diverses de graines de semence que le gouvernement provincial organise depuis au delà de vingt ans dans les débuts de mai et auxquelles il convie toute la classe agricole du pays. D'autant plus que ces manifestations ont été couronnées, jusqu'à présent, du plus complet succès comme des plus beaux résultats.

Le gouvernement, du reste, a prévu depuis longtemps tout le bien qui pouvait découler de la sélection scientifique des grains de semence. Aussi, a-t-il voulu en faire l'un des articles essentiels de sa politique d'agriculture. Il y a quelques années, il fondait une vaste société coopérative dont l'objet était de fournir aux cultivateurs des graines de céréales de qualité supérieure. Le succès ne tarda pas à récompenser cette initiative. La société, d'année en année, a étendu son territoire d'opération non seulement dans la

province de Québec mais jusque dans l'Ontario et d'autres provinces. De sorte que la Société des Producteurs de Grains de Semence de Sainte-Rosalie est désormais une institution qui contribue à augmenter la prospérité de la classe agricole et constitue une excellente réclame pour notre province en attirant l'attention des provinces-soeurs.

En effet, les grains de semence de Sainte-Rosalie ont, aujourd'hui, une réputation qui provoque, chaque printemps, une demande toute particulière. Ils sont de tout premier choix à tel point que l'on a dû, naguère, les décorer de marques de commerce spéciales qui leur ont fait une place à part sur le marché mondial des grains. Nous avons les "Rosalie", les "Reines" qui signifient pureté.

Chaque printemps le gouvernement fait tenir, par l'intermédiaire des sociétés d'agriculture, pas moins de soixante-quinze expositions locales de grains de semence auxquelles prennent part des milliers de cultivateurs. A ces expositions des conférences sont données par des experts qui encouragent les cultivateurs à surveiller toujours davantage la préparation de leurs semences par le moyen de criblages répétés et à s'efforcer de faire un choix toujours de plus en plus judicieux des variétés qu'on leur recommande.

* * * *

La pêche à la truite, notre délicieuse petite truite — *salmo fontinalis*, — est, de nouveau ouverte, et les amateurs de la gaule s'en donnent déjà à coeur-joie.

Notre province de Québec possède dans ses rivières et ses lacs des sources de richesses telles qu'il a fallu, au berceau même de la colonie, songer à les protéger par des lois spéciales. Ces sources ont toujours été l'objet d'attentions constantes de la part du peuple devenu amateur de toutes les pêches. De sorte qu'aujourd'hui, habiter près d'une rivière à truites ou à saumons est un honneur en même temps qu'un plaisir; et il n'est pas pour les pauvres comme pour les riches d'excursions d'agrément telles que ces petits voyages de pêche des fins de semaine.

Aussi, est-on assez expert, parmi nos populations, en matière de pêche à la ligne, que ce soit la pêche à la ligne flottante ou à la ligne de fonds; que ce soit à la ligne à fouetter ou la ligne à la volée; la pêche aux mouches artificielles ou aux mouches naturelles; à la cale ou à l'appât.

Nous sommes, nous, du Canada Français, grands amateurs de pêche et bien peu, chez nous, n'aiment pas à donner leur coup de ligne de temps en temps. Quand nos moyens ne nous permettent pas d'aller pêcher le saumon dans les rivières lointaine réputées à cette fin, nous nous rabattons volontiers sur la pêche à la truite que l'on peut prendre un peu partout, particulièrement dans nos milliers de lacs et rivières laurentiennes; que ce soit la truite de mousse, la truite de rivière; la petite truite de ruisseau, la truite rouge, noire, grise, blanche ou, enfin, la truite tellement grosse qu'elle finit par perdre son nom pour s'appeler "touladi."

Nous, les "assis" de la ville, ne cherchons pas à en remontrer à nos gens sur la pêche à la truite. C'est le poisson favori du peuple, comme le géranium est la fleur des petites gens, "la fleur des

taudis." Et il se trouve que la truite n'est pas seulement un de nos poissons les plus agréables au goût, mais qu'elle est encore l'un des plus beaux; poisson d'or et d'argent par les écailles, poisson de gourmet par la saveur de sa chair rosée et tendre. Le poète latin, Ausone, a été le premier à chanter la truite et il fut bien inspiré. Depuis Ausone, la truite n'a pas dû changer autant que l'homme. Elle est toujours restée, traversant les siècles, un petit poisson frétilant, d'un jaune doré mêlé de vert sur les côtés, aux pectorales brunes et violettes, aux ventrales dorées, aux nageoires adipeuses couleur d'or avec bordures brunes, à l'anale variée de pourpre, d'or et de gris perle; au dos de gouttes purpurines entourées de bleu clair; bref, toutes les couleurs du rubis et du saphir. On a reconnu parfaitement, sans doute, notre délicieuse petite truite. Et le plaisir de la voir nager au fond d'une eau pure et claire, ressemblant, alors, au loin, à une feuille de cormier; plaisir plus grand, encore que cruel, quand, une fois capturée, on la sent frétiler entre ses mains.

Et c'est ce délicieux petit poisson qui, alors que nous commençons, nous, ses bourreaux, la belle saison, va vivre pendant quelques mois sous le règne de la terre. Officiellement les humains ont décrété que pendant une partie de l'année, la truite, au fond des eaux, sera tranquille, alors que pendant l'autre partie, ce que nous appelons la belle saison, elle sera "taillable et corvéable à merci."

* * * *

Le département des terres et forêts vient de publier une fort intéressante et très jolie brochure sur les "Ressources Naturelles du Québec": les forêts, l'industrie forestière, les ressources hydrauliques. C'est un fascicule de luxe édité avec goût et abondamment illustré de scènes forestières et autres ainsi que de jolies dessins. Il y a assurément profit à étudier cette brochure qui nous apprend d'un coup d'oeil tout ce que nous devrions savoir et ce que nous ignorons totalement sur nos vastes ressources naturelles.

Nous apprenons que nos forêts québécoises couvrent une aire de plus de 62,390,884 hectares qui se partage en trois zones distinctes: la zone des plaines, la zone des Alleghany, la zone des Laurentides. Ces immenses forêts dans les trois zones, fournissent la plus grande partie des bois nécessaires au maintien de l'activité commerciale et industrielle. Nos forêts affermées, d'après les plus récentes statistiques, ont fourni 1,252,255,225 p.m.p. de bois de toutes catégories. En 1928-29, — dernière statistique, — l'exploitation forestière dans notre province a été exécutée dans 2,832 chantiers par 34,264 hommes. Cette exploitation était nécessitée par quarante-neuf usines en opération classées comme suit: quatorze usines à pulpe, vingt-deux à pulpe et à papier et treize papeteries. Ces usines ont fabriqué 2,174,805 tonnes de pâtes à papier d'une valeur totale de \$69,286,498. et cette industrie de la pulpe et du papier représente comme capital la somme de \$355,401,187 et emploie 17,244 hommes qui reçoivent en salaires la somme de \$25,933,911.

Nos ressources hydrauliques ont autant d'enver-

gure. A elle seule, la province de Québec possède plus du tiers des forces hydrauliques du Canada et les centrales électriques du Canada ont produit 15,931,204,000 k-h dont 15,705,271 dérivent des chutes d'eau. Les experts estiment que la puissance utilisable de nos forces hydrauliques québécoises pour fins industrielles et commerciales, est de 13,000,000 de horse-power dont près de dix millions dans la vallée du Saint-Laurent. Plus de 2,700,000 h.p. ont été aménagés jusqu'à ce jour et il y a lieu d'anticiper que d'ici dix ans, ce chiffre va augmenter d'au moins un million et demi de HP. Ce qui fait l'importance de nos forces hydrauliques québécoises, c'est qu'il n'existe chez-nous aucun gisement de charbon et que cette ressource, à l'encontre d'autres ressources naturelles, s'épuise à mesure qu'on les exploite, à l'avantage d'une permanence relative.

Les forces hydrauliques disponibles et aménagées au Canada se chiffrent, d'après un tableau dressé avec soin, à 20,347,400 HP correspondant au débit minimum et là-dessus le chiffre attribué à Québec est de 8,459,000 HP tandis que le plus considérable, venant après, celui d'Ontario, est de 5,330,000 HP.

Les principales usines hydroélectriques de notre province sont alimentées par les rivières Saguenay, Gatineau, Saint-Maurice du Lièvre. Dans Québec, l'industrie qui absorbe le plus d'énergie électrique, est celle des pâtes cellulosiques et du papier qui emploie à elle seule 875,557 HP.

Par ces quelques chiffres, nous pouvons voir quelle formidable richesse nous possédons dans nos forêts et dans nos chutes d'eau, inépuisables. Il n'y a donc pas lieu, devant cet actif, de nous décourager.

* * * *

Au sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes, lac Bouchette, comté du Lac Saint-Jean, sanctuaire devenu, depuis quelques années, un lieu réputé de pèlerinages, l'on est à organiser, parmi de nombreuses fêtes religieuses qui auront lieu au cours de l'été, une manifestation qui marquera le cinquantième anniversaire de la statue de la vierge qui s'élève sur le Cap Trinité, le long de la rivière Saguenay. C'est Notre-Dame du Saguenay.

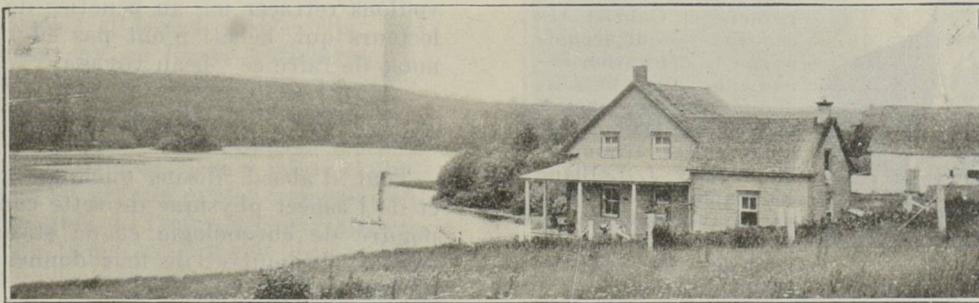
Cette statue date de 1881. Au sommet de la deuxième de trois immenses collines qui forment ce Cap Trinité, l'on aperçoit cette Madone se détachant, toute blanche, sur un fond vert de sapins. Elle fut érigée en cet endroit solitaire et sauvage le 15 septembre 1881.

Charles-Napoléon Robitaille, voyageur de commerce d'une maison d'affaires de Québec, l'un des premiers de nos Gaudissarts québécois à visiter les marchands du Saguenay, fut atteint, un jour, d'une maladie que les médecins jugèrent incurable. Il fit voeu que s'il vivait encore dix ans, il élèverait une statue de la Vierge au sommet du Cap Trinité, au pied duquel il avait souvent passé au cours de ses voyages au Saguenay. M. Robitaille vécut encore dix-huit ans. Au bout de dix ans, il réalisa son voeu pittoresque. L'inauguration de la statue donna lieu à une fête somptueuse que présida Sa Grandeur Mgr Dominique Racine, premier évêque de Chicoutimi. Cette fête eut lieu, en grande partie, sur un bateau qui avait été nolisé pour la circonstance et qui était ancré au pied du Cap. Voilà l'origine de Notre-Dame du Saguenay.

La statue, que du bateau qui longe les caps, en montant ou en descendant le Saguenay, l'on aperçoit fort bien, a une hauteur de vingt-cinq pieds, a été sculptée en bois et est recouverte de plomb. Elle est l'oeuvre d'un sculpteur sur bois de Québec, Louis Jobin, qui vécut longtemps à Sainte-Anne de Beau-pré et qui, grâce au nombre de statues de toute nature qu'il sculpta de son couteau et de sa gouge, pendant plus de soixante-dix ans, s'acquit une réputation des plus enviées aux Etats-Unis et au Canada.

En 1905, l'on s'aperçut que la statue du Cap Trinité menaçait ruines. Un comité de citoyens de Chicoutimi s'organisa et résolut de la réparer. Mais le projet ne fut réalisé qu'en 1913. Il y eut encore en cette circonstance, une belle fête religieuse au pied du Cap aux trois gigantesques échelons. Egalement, sur la deuxième colline du Cap, jusque vers 1900, l'on voyait une croix de bois. Elle est tombée depuis. Elle avait été, croit-on, placée là en même temps que la statue, en 1881. Elle n'a malheureusement pas été relevée.

Ainsi, pour la troisième fois, la statue du Cap Trinité, au cours de l'été, va donner lieu à des fêtes religieuses dont les chants, sans doute, seront repercutés par les échos de la petite baie qui s'arrondit aux pieds des deux Caps Trinité et Eternité. Cet écho de l'anse des deux Caps est, dit-on, l'un des plus merveilleux de la terre. Lorsque la sirène du bateau qui passe tout près se fait entendre, cet écho répète, souvent, par le temps calme, jusqu'à vingt fois consécutives, le cri de la sirène.



DANS LES LAURENTIDES

Si vous ne devenez pas rêveur en voyant cette scène champêtre, c'est que vous ne savez pas apprécier les plus belles oeuvres du Créateur: "C'est là que je voudrais vivre. . . ." au moins pendant les mois d'été.

RANDONNÉE

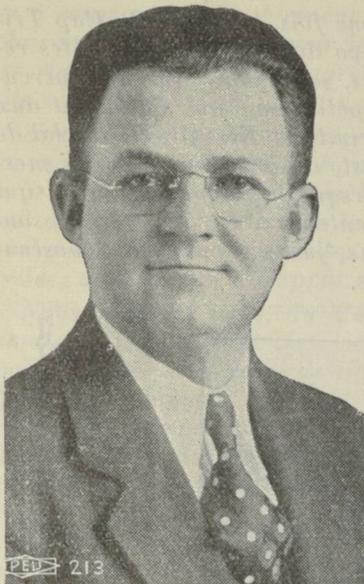
LE LONG DES BOYOUS LOUISIANAIS

Par G.-E. MARQUIS

Si vous aimez la géographie physique, aussi bien que la géographie humaine, vous ne pouvez manquer de vous intéresser aux groupes d'origine française, éparpillés un peu partout, dans l'Amérique du Nord, ni ignorer la fertilité des plaines mississippiennes qui n'ont de supérieures que celles du Nil.

La province de Québec, avec sa population d'origine française de près de 2,500,000, constitue le principal noyau de la race française en Amérique, vers lequel les détachements qui survivent aux quatre coins du Canada et des États-Unis, tournent souvent leurs regards, pour implorer sa sympathie et parfois l'aide de son influence.

L'on se rappelle que, l'an dernier, à l'occasion du dévoilement d'une statue à Evangéline, à Grand-Pré, Nouvelle-Ecosse, un groupe de jeunes filles de la Louisiane, costumées en Evangélines, vinrent assister à cette fête du souvenir, dirigées par l'honorable Dudley J. LeBlanc, membre de la Commission des Services Publics de la Louisiane. Ces excursionnistes ne manquèrent pas de passer par la province de Québec et d'y laisser une impression qui devait bientôt déterminer un groupe d'Acadiens des provinces maritimes et de Canadiens de la province de Québec, à leur retourner leur visite en Louisiane.



Hon. Dudley J. LeBlanc.

L'honorable Dudley J. LeBlanc, membre de la Commission des Services Publics Louisianais, qui dirigea dans le Québec et en Acadie, l'an dernier, un groupe de 25 Evangélines louisianaises. C'est encore le même — arrière-petit-fils du notaire René LeBlanc, de Grand-Pré, qui fit le contrat de mariage liant Evangéline et Gabriel, ou autrement dit de leurs vrais noms, Emmeline Labiche et Gabriel Arceneaux — qui accompagna la délégation canadienne dans sa randonnée de six jours à travers les campagnes louisianaises. L'honorable Dudley J. LeBlanc est candidat au siège de gouverneur de la Louisiane, pour les élections de janvier 1932.

Nous n'avons pu résister au désir de nous joindre à ces pelerins, dont 48 venaient de l'Acadie canadienne et 77 de la province de Québec.

Ajoutons que le groupe acadien était accompagné

de 25 jeunes filles parfaitement bilingues et la plupart institutrices, qui avaient aussi revêtu, pour cette occasion, le costume d'Evangéline, de poétique mémoire, immortalisée par Longfellow.



Sur le "SS Dixie" — Sur 77 délégués, le directeur des voyages du "Devoir" en a ramené 54 sur le vapeur "Dixie". S. G. Mgr J.-H. Prud'homme figure au milieu d'eux, ainsi que plusieurs prêtres; M. Omer Héroux et Mme Héroux, etc. Le dimanche, 26 avril, une messe fut dite par Mgr l'évêque de Prince-Albert, dans l'un des salons du vapeur. Dans l'après-midi, Mgr J.-H. Prud'homme donna une causerie des plus captivantes sur Thérèse Newman, cette jeune autrichienne qui, depuis quelques années, à chaque vendredi, est marquée des cinq stigmates de Notre-Seigneur.

Ce n'est pas dans les quelque huit jours que nous avons passés en Louisiane, à la Nouvelle-Orléans, sa principale ville, et dans les régions habitées principalement par les descendants des immigrants acadiens, que nous avons pu étudier l'histoire de cet État américain, ni celle de la population qui l'habite. Toutefois, dans les 50 à 60 villages et villes que nous avons traversés et où des réceptions grandioses nous ont été faites, nous avons recueilli quelques impressions et nous sommes revenus au vieux pays de Québec chargés de souvenirs délicieux, profondément imprimés dans notre mémoire, et ce sont quelques-uns de ces souvenirs et de ces impressions que nous voulons retracer ici, au bénéfice de nos bienveillants lecteurs qui, hélas! n'ont pas eu l'avantage, comme nous, de faire ce "beau voyage".

* * * *

Tout d'abord, disons quelques mots de l'histoire et de l'aspect physique de cette contrée, le tout saupoudré de chronologie et de statistique, afin d'en relever le goût et de leur donner aussi meilleure physionomie...

Comme on le sait, l'histoire de la Louisiane s'apparente beaucoup à celle de la Nouvelle-France, bien que les explorations en Louisiane soient plus tardives que celles entreprises le long du St-Laurent.

Ce n'est qu'en 1697 que la France, après le traité de Riswick, entreprit de coloniser le pays qui déjà, avait été parcouru par différents explorateurs, et pour ne mentionner que les plus en vedette, citons le Père Marquette, s. j., Joliet et Cavelier de la Salle.



A CHICAGO — Mgr Camille Roy, au nom de la délégation canadienne, rend hommage aux découvreurs du Mississippi, le Père Marquette s. j., et Joliet, au pied de leur monument, pendant que Mlle Irène Deslanriers, de Québec, dépose une couronne de fleurs.

C'est Maurepas, ministre de la Marine en France, qui choisit Iberville, un Canadien, pour aller jeter les bases d'une colonie française le long du grand fleuve Mississippi, l'antique Meschacébé.

Ce n'est pas le temps ni le lieu de faire ici l'histoire d'Iberville, mais on sait qu'il est l'un des Canadiens les plus célèbres par ses voyages, ses explorations et ses exploits, depuis la Baie d'Hudson, en passant par Terre-Neuve, jusqu'au Mississippi. De Bienville, son frère, qui lui succéda, un autre Canadien de marque, et qui, à plusieurs reprises, fut gouverneur de la Louisiane, est considéré comme le fondateur de la Nouvelle-Orléans, en 1718. La capitale fut alors transportée de Biloxi à la Nouvelle-Orléans. Cette dernière ville est bâtie sur la rive gauche du Mississippi, à près de 100 milles du golfe du Mexique. Toutefois, les vapeurs de 12,000 à 15,000 tonnes le remontent facilement jusqu'à la Nouvelle-Orléans, dans un fleuve dont la largeur n'est pas plus de la moitié, et encore, du St-Laurent, en face de Québec, et les eaux de ce fleuve, depuis St-Louis jusqu'à l'embouchure du Mexique, où nous l'avons côtoyé, sont uniformément grises et boueuses. De plus, on dirait des eaux mortes, car, en temps ordinaires, il est assez difficile de constater dans quelle direction elles coulent. C'est à la source du petit bayou (1) St-Jean, lequel communique avec le lac Ponchartrain, qu'est située la Nouvelle-Orléans, ville de plus de 450,000 âmes, jadis en grande partie française, où l'on entendait encore plus de français que d'anglais avant la Guerre, m'affirme un citoyen de Québec qui y a demeuré pendant plusieurs années. On ne s'en douterait guère aujourd'hui, vu qu'à la Nouvel-

(1) Nom local donné aux rivières qui forment le delta du Mississippi.

le-Orléans même, la langue couramment parlée est la langue de l'Oncle Sam.

La Louisiane de jadis comprenait tout le territoire formé par le bassin du Mississippi avec ses nombreux affluents sur les deux rives, les uns, à la droite, se rendant jusqu'aux Rocheuses et les autres, à la gauche, jusqu'aux grands lacs.

Les seules parties du territoire américain ne faisant pas partie de la Louisiane étaient les côtés de la Nouvelle-Angleterre c'est-à-dire, en d'autres termes, les 13 colonies qui déclarèrent leur indépendance en 1776. (1) La Floride était aux mains des Espagnols, pendant que certaines parties de la côte du Pacifique étaient aussi exploitées par les Espagnols. Disons, pour être mieux compris, que l'ancienne Louisiane a été divisée en 24 Etats, soit 50% des Etats de l'union américaine, et que le territoire qui a conservé le nom de "Louisiane" ne représente peut-être pas plus de 1/20 de l'étendue désignée autrefois sous ce nom.

Le petit Etat de Louisiane, situé, en majeure partie, sur la rive droite du Mississippi, à son embouchure, et borné au sud par le golfe du Mexique, ne couvre que 45,409 milles carrés, et sur ce territoire il faut encore défalquer 3,097 milles carrés d'étendues lacustres.

Si l'on compare cette étendue avec celle de la province de Québec, ancien territoire, c'est-à-dire le Vieux Québec avant l'annexion de l'Ungava, l'on voit que ce n'est pas même 1/8 de la superficie de la vieille Province française.



A ST-MARTINVILLE — M. René Chalout, avocat, de Québec, entouré de deux gracieuses Louisianaises, à quelques pieds du 'Chêne d'Évangéline' où celle-ci abandonna la poursuite de son cher Gabriel, d'après la semi-légende ou le poème pastoral de Longfellow.

La population actuelle de cet Etat, y compris blancs et noirs, dépasse légèrement 2,000,000 d'â-

(1) Ces Etats sont les suivants : New-Hampshire, Massachussets, Rhodes Island, Connecticut, New-York, New Jersey, Pensylvania, Delaware, Maryland Virginia, North Carolina, South Carolina et Georgia.

mes, ou soit exactement 2,094,496 habitants. (1) La population de couleur est d'environ les 3/10 de la population totale, ce qui veut dire que l'on compte, dans la Louisiane, au-delà de 600,000 noirs, qui vivent en parfaite harmonie avec les blancs et dont ils sont les serviteurs sous toutes les formes. Ajoutons encore que les gens de couleur de la Louisiane sont catholiques et parlent le français, à l'exception de ceux qui ont été élevés et instruits dans les grandes villes. Sous l'administration de la France, en Louisiane, pendant 85 ans, des écoles françaises furent établies. Après la cession de la Louisiane aux Etats-Unis, en 1803, par Napoléon 1er, l'enseignement du français se poursuivit pendant plus d'un siècle, dans la Basse-Louisiane.

Comme nous l'avons vu il y a un instant, la population de la Louisiane est de 2,094,496, et celle de la Nouvelle-Orléans de 455,792, laissant une balance de 1,638,704 pour les autres petites villes éparses sur tout le territoire louisianais, de même que les villages et les campagnes. L'on estime qu'il y a encore, en Louisiane, une population de descendance française de près de 750,000, dont 500,000 d'origine acadienne et la balance d'origine française et canadienne-française. Si l'on défalque de la population louisianaise celle de la Nouvelle-Orléans, où la langue anglaise domine, et la population de couleur, qui n'a pas droit de vote, il arrive que c'est la population de langue française qui est en majorité et qui peut, par conséquent, faire le beau et le mauvais temps, parce que la majorité des députés à la Législature représentent des divisions rurales. C'est ce qui explique comment il se fait que, depuis quelques années, pas moins de 4 lieutenants-gouverneurs acadiens ont été choisis par le vote populaire et que, lors de la lutte qui se fera l'année prochaine pour ce poste important, et qui équivaut à celui de premier ministre dans notre Province, un Acadien sera sur les rangs, et si l'on en juge par la popularité dont il jouit dans les 50 à 60 villes que nous avons visitées ensemble, il a une grande chance de remporter la palme.



A GRAND-COTEAU — Groupe de Louisianaises qui sont venues souhaiter la bienvenue aux pèlerins canadiens. Voyez les tout petits: ils ne sont pas les moins gentils. . . Grand-Côteau est un centre intellectuel où se dressent un collège des Jésuites et un pensionnat des SS. du Sacré-Coeur, les deux situés dans un décor enchanteur d'arbres et de fleurs.

Nous le rappelons, jadis, la langue française était

(1) Extrait de "Statistical Abstract of the United States, 1930, page 4.

officielle dans cet Etat, au Parlement et dans les écoles, non seulement dans les écoles fréquentées par les blancs, mais aussi dans celles des noirs. Bien que cette langue soit encore officielle, malgré les tentatives qui ont été faites pour l'abolir, elle est tombée en désuétude et, au Parlement et dans les écoles, on constate que, depuis un quart de siècle, la langue anglaise se répand de plus en plus et que les jeunes, entre autres dans les villages, les petites et les grandes villes, préfèrent parler cette langue et que, sans avoir oublié la langue française, ils ne sont guère familiers avec elle.



SUR LE "SS DIXIE" — La distance entre la Nouvelle-Orléans et New-York, par eau, est de tout près de 2,000 milles. Ce fut la voie suivie, au retour, par la plus grande partie des excursionnistes. En voici quelques-uns sur le pont supérieur. Au centre, le Roi (M. Nap. Lafortune, directeur des voyages du "Devoir") et la Reine (Mlle Irène Deslauriers, de Québec), élus sur le "Dixie", pour la durée du trajet, soit cinq jours.

Espérons que les relations qui viennent de s'établir entre les groupes français du Canada et de la Louisiane et que, de plus, l'arrivée au pouvoir, comme gouverneur, d'un Acadien, auront pour effet de redorer le blason de la langue française en Louisiane et de la remettre en honneur non seulement à la Législature, mais dans les écoles primaires.

Il est vrai que la langue française est enseignée dans les écoles supérieures, les High Schools et les universités, mais elle n'est plus alors la langue de communication pour toutes les matières, mais tout simplement une branche quelconque du programme, que l'on n'a pas le temps de maîtriser dans l'espace de deux ou trois ans d'études, lorsque jeunes gens et jeunes filles ont passé l'âge où l'on apprend le plus facilement une langue.

* * * *

Le trajet qui sépare Québec de la Nouvelle-Orléans en est un qui mesure près de 2,500 milles, surtout lorsque l'on passe par Chicago et que l'on poursuit ensuite sa route le long du Mississippi. Ce long parcours devait être augmenté considérablement par la randonnée triomphale accomplie par le groupe d'excursionnistes du "Devoir" et de "l'Évangéline," à travers la Louisiane et tout particulièrement le long du bayou Tèche, où sont établis en grande majorité les Acadiens expulsés de leurs foyers en 1755.

Combien d'Acadiens la Louisiane a-t-elle absorbés? Il est assez difficile de répondre à cette question, mais, d'après certains auteurs, il y aurait environ

800 exilés qui se seraient réfugiés dans cette terre si riche, dès 1756. D'autres, qui avaient été dirigés vers les Antilles et même un certain nombre qui avaient été transportés en France, apprenant qu'un groupe des leurs s'était établi en Louisiane, où on leur avait fait bon accueil, s'empressèrent d'aller les rejoindre. Enfin, certains groupes établis aux Etats-Unis et mal accueillis dans les milieux anglophones et protestants, se dirigèrent lentement vers la Louisiane, en passant par les Etats de la Georgie et les Carolines. Un nombre considérable vint rejoindre les premiers rendus, en 1765, et il s'établit principalement à Ottakapas et à Opelousas. On affirme qu'ils n'étaient pas moins de 650. Bref, l'on évalue à 1,800 l'apport total d'Acadiens à la Louisiane, de 1755 à 1880. Ajoutons encore que, plusieurs années après, un mouvement de rapatriement bien organisé groupa pas moins de 3,000 Acadiens établis en France et qui vinrent rejoindre leurs compatriotes dans la Louisiane, ce qui ferait, en tout, près de 5,000 descendants des infortunés habitants de l'Acadie canadienne, qui ont formé souche dans l'Etat de la Louisiane.

Après 175 ans de vie américaine pour les premiers rendus, le groupe acadien compte aujourd'hui, en Louisiane, près de 500,000 âmes, comme nous l'avons déjà déclaré.

C'est à travers ces groupements que l'on nous a dirigés au cours de notre excursion, et je signale immédiatement que notre leader était l'honorable Dudley J. Leblanc, celui qui, l'année dernière, amenait au Canada et en Acadie un groupe d'Évangélines louisianaises. Pendant cinq jours, 125 voyageurs, répartis dans cinq grands autocars et précédés de plusieurs autos de luxe contenant les personnages les plus illustres de notre groupe, parcoururent, à raison de 200 à 250 milles de trajet par jour, au-delà de 50 villages et villes et un plus grand nombre de campagnes où vivent en paix et prospères, la plupart des 500,000 Acadiens demeurant en Louisiane. On aura une idée du trajet accompli dans cinq jours lorsque l'on apprendra que, partis de la Nouvelle-Orléans le jeudi matin à dix heures, nous y retournions le lundi soir suivant très tard dans la nuit, après avoir franchi entre 1,000 à 1,100 milles de trajet, sur de bonnes routes, il est vrai, mais poussiéreuses au possible et par une chaleur variant de 75 à 85 degrés.

Partout, les réceptions furent grandioses et des plus cordiales. Nous étions annoncés à des heures déterminées, mais, dans la plupart des cas, nous arrivions en retard de une, deux et même trois heures, tellement on voulait nous retenir toujours plus longtemps. Les foules nous accueillèrent avec des cris de joie, nous lançaient des fleurs, pendant que les clochers des églises et les sirènes des autos se mêlaient aux voix humaines pour nous souhaiter le meilleur accueil. Discours de bienvenue et réponses appropriées s'échangeaient aussitôt et, sans plus tarder, nous nous mêlions à la population locale, et partout on nous répondait en français. Il y avait des tables chargées de liqueurs, de "douceurs", comme disent les Acadiens, et de fleurs. Parfois, notre arrêt était plutôt court, une demi-heure tout au plus, mais il est arrivé à certains endroits où nous avons passé la veillée et avons été reçus à des banquets magnifiques où nous avons pu causer plus librement et nous

renseigner davantage sur le pays, ses habitants et leurs activités.

Ajoutons, pour l'instant, que plus de 100,000 Louisianais sont venus à notre rencontre et nous ont manifesté de la façon la plus délicate, comme la plus cordiale, le plaisir qu'ils éprouvaient à recevoir chez eux des habitants de la province de Québec et de l'Acadie canadienne.

Il serait trop long, dans cet article, de retracer tout ce que nous avons rapporté de souvenirs, mais qu'il nous suffise, pour l'instant, — quitte à revenir dans les numéros futurs du "Terroir", — de dire que l'impression la plus profonde qui nous reste de cette randonnée à travers la Louisiane acadienne est celle de la survie du groupe acadien comme entité distincte, ayant conservé en majeure partie ses caractéristiques ethniques. C'est surtout sur ce point que nous appuierons davantage dans le tableau que nous nous proposons de tracer, des différentes étapes de cette randonnée, le long des bayous louisianais.

Le miracle acadien, en Louisiane, dépasse le miracle canadien, et si, de plus, il y a péril en la demeure pour la langue française et qu'il soit déjà tard pour entreprendre la réhabilitation de cet enseignement dans les écoles, et de cette "parlure" au Parlement, *il n'est pas trop tard* pour se mettre à l'oeuvre. Si la sympathie de la province de Québec peut aider à cette oeuvre de rénovation, je crois assez bien connaître mes compatriotes et ceux qui ont la direction de ses destinées politiques, religieuses et nationales, pour affirmer que nous les aiderons de tout coeur et dans la mesure de nos ressources.

La France, dans l'Amérique du Nord, a des îlots épars, et il faut que des agents de liaison mettent en contact ces différents îlots, afin que l'influence de la province de Québec et la puissance de son verbe, puissent se faire entendre jusqu'au milieu des groupes minoritaires qui n'ont pas, comme elle, le bonheur de jouir d'autant de liberté ni d'autant d'influence, dans les milieux où ils se trouvent enclavés.

VITRAIL

Des feux pâles du soir le vitrail s'illumine
 Dans la crypte où bientôt l'ombre va se glisser,
 Et par mon rêve ému, je me laisse bercer,
 Sentant battre mon coeur, plus doux, dans ma
 [poitrine]

La Vierge sur Jésus en souriant s'incline
 Et veut contre son sein tendrement le presser;
 Et le petit Jésus, comme pour l'embrasser,
 Tend ses petites mains vers sa Mère divine;

Des anges alentour — oiseaux du Paradis —
 Voltigent en chantant, sous de riches lambris,
 Où la pourpre à l'éclat des gemmes se marie;

Et sur le sol où croît la rose et le jasmin,
 Un candide saint Jean qui regarde Marie,
 Est à genoux, tenant un beau lis à la main.

Jacques PRABERE.

Bibliographie Canadienne

“*Les Oasis*” de M. Rosaire Dion.

Monsieur Dion, membre de la Société des Poètes canadiens, vient de remporter le prix de poésie, au concours d'Action Intellectuelle, pour son dernier recueil de vers “*Les Oasis*.”

L'heureux père de ce nouveau-né avait déjà mis au monde des lettres, un attrayant ouvrage intitulé : “*En égrenant le chapelet des jours*,” auquel Henri d'Arles a donné une enviable préface. M. Dion est en pleine verve poétique et nous promet des “*Étincelles*” dans un avenir rapproché.

La belle édition des “*Oasis*” sort des presses de Desclée, éditeurs pontificaux à Rome. Et c'est un ouvrage doublement appréciable par la sélection des thèmes et par la toilette distinguée qui les contient. Nous en félicitons cordialement l'auteur.

Il se dégage des poèmes de Rosaire Dion, une impression durable et profonde comme en laissent sous nos fronts les plus belles pages de Charles Guérin et de Soulayr. Sa philosophie, plutôt mélancolique, est empreinte d'une douceur et d'un calme qui atténuent les amertumes du réalisme baudelairien. Le poète de notre terroir canadien subit le poids de l'isolement sous un ciel étranger. Le matérialisme qui envôute son entourage, l'étouffe et le ferait gémir s'il n'avait à sa disposition ce refuge de la poésie méditative.

“*Les Oasis*” sont un recueil de cinquante sonnets où se révèle un vrai poète spiritualiste, inspiré aux sources les plus profondes de la psychologie contemporaine, et servi par un vocabulaire dont le registre est déjà très étendu.

Nous n'avons ni la prétention ni l'habitude de la critique. Et nous préférons dire à M. Dion que ses poèmes ont charmé quelques-unes des heures les meilleures parmi nos vieilles littéraires. Et son oeuvre est de celles qui occupent les rayons privilégiés dans notre bibliothèque de poètes canadiens-français.

Alphonse DESILETS,

Président de la Société des Poètes.

* * * *

La médaille du Lieutenant-Gouverneur à M. Alfred Desrochers. — Prix de poésie pour 1931.

Le Jury de la Société des Poètes vient de décerner les prix du Concours de poésie de 1931. Soixante écrivains canadiens-français ont pris part à ce concours.

La médaille du Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, offerte par l'honorable Henry-Georges Carroll, est attribuée à M. Alfred Desrochers, publiciste et poète de Sherbrooke, pour son ouvrage intitulé “*A l'ombre de l'Orford*.”

La lyre d'argent est offerte par Me Jean-Paul Lessard, avocat, secrétaire général de la Société des Poètes, à Mlle Alice Taschereau, de Sherbrooke, pour

un poème de cent vers, intitulé : “*L'imagination*.”

La lyre de bronze doré, offerte par Mlle Alice Lemieux, directrice de la Société des Poètes, est décernée à M. Ulric-L. Gingras, des Trois-Rivières, pour un sonnet intitulé : “*L'âme des bonheurs morts*.”

Ces prix seront remis aux lauréats, avec les diplômes d'honneur de la Société, lors d'un dîner des Poètes, à Québec, en juin prochain.

* * * *

“*Légionnaire*”, par Henri Pouliot. — Éditeur : *Le Soleil, Québec*.

On a déjà beaucoup écrit au sujet de ce volume, le premier-né littéraire de l'auteur. Celui-ci est un des collaborateurs du “*Soleil*” et il s'était déjà fait remarquer à diverses reprises par ses écrits remplis de sel. Entre autres, son dernier “*Conte de Noël*”, dans les colonnes du “*Soleil*.”

“*Légionnaire*” est une oeuvre nouvelle et tout à fait originale. C'est l'histoire vécue d'un soldat québécois qui a passé cinq ans dans la Légion Etrangère en Afrique. Ce légionnaire a raconté à M. Pouliot les différentes péripéties, incidents, drames, petites misères quotidiennes de sa vie en Afrique, etc., que M. Pouliot a croqués sur le vif en les assaisonnant à une sauce qui lui est toute particulière, mais qui n'est jamais insipide. Cette histoire se lit comme un vrai roman, bien qu'il n'y ait aucune intrigue amoureuse qui en fasse partie. L'intérêt est soutenu du commencement à la fin, et c'est avec peine, chaque soir, qu'on ferme le volume, aussi longtemps que l'on n'a pas atteint la dernière page, pour aller se reposer. Pour ma part, j'ai un baromètre très simple pour reconnaître si un volume est intéressant et s'il mérite d'être parcouru jusqu'à la fin. Voici. Quand j'en ai lu une cinquantaine de pages, entre 10 heures et minuit, et que cette lecture n'a pas réussi à amener le sommeil, j'en conclus que le volume est captivant et que ses feuilles méritent d'être découpées jusqu'à la fin.

Certaines critiques assez acerbes se sont fait entendre, au sujet de “*Légionnaire*”, et il y a même une société de bienfaisance, à Québec, qui a fait entendre une gélatineuse protestation au sujet du rôle que l'auteur fait jouer à certains officiers de la Légion Etrangère. Je ne suis pas à même de juger entre l'auteur du “*Légionnaire*” et le protêt du groupe québécois dont je viens de parler, mais je me demande lequel de ces protestataires a vécu la vie du légionnaire, pour en parler ainsi à son aise.

D'autre part, ce légionnaire québécois n'est pas un modèle de soumission et s'il pratique la discipline dans la Légion Etrangère c'est, la plupart du temps, à contre coeur et en rouspétant de mille et une manières. Nous trouvons même qu'il exagère parfois, car il aurait dû savoir qu'en entrant dans la Légion Etrangère, il n'allait pas aux noces et que, dans l'armée, il faut de la discipline. Toutefois, nous estimons

que ce livre vaut la peine d'être lu, car c'est une tranche de vie que bien peu de gens ont eu l'occasion de vivre eux-mêmes. Nous savons que le "Légionnaire" a déjà remporté un grand succès de librairie et nous souhaitons que ce succès se continue.

G.-E. M.

* * * *

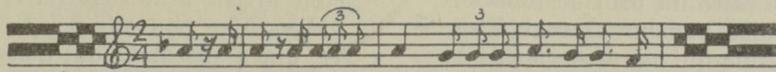
"Napoléon." — Qui n'a pas lu, depuis huit ou dix ans, quelques-uns des ouvrages de Constantin-Weyer, entre autres, "Vers l'Ouest", "Manitoba", "La Clairière", "Cinq pierres de Silex", "Un Homme se penche sur son passé", "La Bourrasque" et "Cavalier de la Salle." Weyer est un Français qui a vécu dans l'Ouest canadien pendant plusieurs années et qui y a exercé tour à tour le métier de commerçant de chevaux, de trappeur et de fermier. Son œuvre n'est pas uniforme, mais tous ses livres méritent d'être parcourus, entre autres "Napoléon", le dernier, dont le héros, si l'on peut dire, était déjà un peu connu de ceux qui ont parcouru "Un Homme se penche sur son passé." Ce n'est pas l'histoire de Napoléon Ier, mais celle d'un Métis fort intelligent et débrouillard. Il y a bien certaines expressions, par ci par là, certains petits tableaux dont l'auteur aurait pu faire grâce à ses lecteurs et surtout à ses lectrices, mais Weyer n'est pas un prude et il lui arrive assez souvent de dire crûment des choses crues.

Mais, à part cette réserve, quel peintre de la nature, des moeurs des Métis et de la vie au grand air que mènent les colons de l'Ouest canadien, que ce Weyer!

G.-E. M.

* * * *

"Le Régime Seigneurial au Canada", causerie jadis donnée par M. G.-E. Marquis devant la Société des Arts, Sciences et Lettres, et qui a été reproduite ici même, vient d'être mise en brochure par son auteur et quiconque voudrait se la procurer sous ce format plus facile à conserver que dans la revue, n'a qu'à s'adresser à lui-même (M. G.-E. Marquis, Hôtel du Gouvernement, Québec), en lui adressant 25 sous pour un exemplaire. Elle est aussi en vente à la Librairie Garneau, rue Buade, Québec. On se le rappelle, c'est une étude plutôt brève, que l'on peut parcourir dans l'espace d'une heure et qui donne une bonne idée de ce qu'était, jadis, le régime seigneurial au Canada, et qui fait connaître en même temps un projet à l'étude qui aurait pour effet de faire disparaître complètement les derniers vestiges de ce régime, vestige qui se signale par le paiement d'une rente que les consitaires demeurant sur les seigneuries, sont tenus de verser, chaque année, entre les mains de leur seigneur ou de la succession qui administre ces seigneuries.



RAPPELONS-NOUS. . . .

Le 1er mai rappelle le premier anniversaire de la mort de Charles Marchand, cet apôtre dévoué de la bonne chanson au Canada français. Le voici avec ses trois compagnons favoris. Ce groupe a parcouru le pays et fait les délices de maintes réunions, entre autres les Festivals des métiers et de la bonne chanson, du Pacifique Canadien, au Château Frontenac.

Mais Charles Marchand n'est plus. . . . Si. . . . Il y a son âme. Demandons pour elle le repos éternel. . . . De profundis.

CHRONIQUE THEATRALE.

UNE OPÉRETTE CANADIENNE

“*Coup d’soleil*”, comédie musicale en un acte, livret d’Alfred Rousseau, musique d’Omer Létourneau.

Cette opérette vient d’être créée, le 7 avril, à la Salle Saint-Pierre, à Saint-Sauveur de Québec. Elle a remporté un vif succès, comme on devait s’y attendre de par la réputation, déjà bien établie, de ses auteurs. Nous ne fûmes point déçus.

L’intrigue se noue autour d’un fait divers, assez fréquent chez nous, à mesure que se développe le mouvement touristique.

Philippe est un garçon de la ville qui passe ses étés à la campagne. Dans un petit village, il a connu une jolie brune et tout va très-bien depuis quatre ans déjà... La jeune fille espère et le garçon promet, retardant indéfiniment un mariage qui doit toujours arriver...

Un jour, Lucette fait l’inventaire de son trousseau en chantant une romance qui lui rappelle son ami absent. Son père arrive. Il vient d’apprendre que Philippe est au village. Il l’attend avec une détermination, car il n’aime pas les fréquentations qui ne finissent plus. Il déclare à sa fille Lucette, que ce sera le mariage ou... la porte. Pendant que la jeune fille est partie en grande hâte faire un brin de toilette, le père François, de mauvaise humeur et tout à sa grave décision, attend Philippe qui ne tardera pas à venir. Sur les entrefaites, se présente un jeune touriste américain. Le père François qui aime l’argent, flairer un millionnaire acheteur de “choses rares”, il veut lui vendre absolument quelque chose. Le touriste qui ne fait que du bluff, refuse d’acheter quoique ce soit, disant que ça ne vaut rien. Apercevant Lucette, il s’en déclare amoureux. Le père est dans l’enchantement... il se montre des plus empressés pour ce monsieur Greenwood... Philippe arrive enfin. Lucette le met secrètement au courant de la décision de son père. Le jeune homme, abasourdi, aborde le père, mais ce n’est plus la même chose, ce mariage qui pressait, tant ne presse plus; il s’agit d’un mariage riche, c’est un millionnaire qu’il faut pour Lucette. Philippe qui a pris quatre ans à se décider, n’est pas pour revenir sur sa décision, il veut une réponse favorable du père qui, pour l’éviter, sort de la maison, mais le jeune homme le poursuit jusque dans la cour. Le futur beau-père accablé de chaleur et d’instances, attrape un coup de soleil en pleine figure.

Pendant ce temps, le touriste amoureux fait sa déclaration à Lucette. La jeune fille, froissée de la tournure des événements, pousse au pied du mur le prétendu millionnaire qui avoue en toute sincérité son bluff et sa fausse richesse. Il l’aime et serait heureux de l’épouser cependant, mais le père, fufieux d’avoir cru au bluff et de s’en être fait conter, accordera sa fille à Philippe.

L’intrigue, en soi, ne présente que peu d’intérêt. Mais l’auteur du texte a su ménager des incidents qui offrent de fort amusantes saillies. Et le père François, qu’incarnait M. Oscar Paquet, est devenu un

bonhomme tout-à-fait sympathique. M. Paquet qui est doué d’un timbre admirable, n’a cependant pu donner toute la mesure de son talent. Il eut fallu pour lui, quelques bonnes romances de terroir où son pectus et sa verve énergique eussent fait sonner une note plus vibrante. A tout événement, M. Paquet demeure encore le personnage le mieux caractérisé dans son rôle de François.

Une petite Lucette attachante et distinguée, se ressentant toujours de son éducation conventuelle, nous est apparue en Mlle Pouliot, dont la physionomie offre une mimique très animée et toute souriante. Sa voix, bien qu’un peu faible, est fort agréable et sa diction presque parfaite. Mlle Gabrielle Pouliot est une révélation pour le théâtre canadien. Elle acquerra bien vite de l’expérience et de l’aplomb, éléments nécessaires au plein succès de l’action scénique.

M. Raymond Cossette avait amplement d’aptitudes pour bien remplir son rôle de touriste américain. S’il a dépassé parfois ses cadres, il n’a pas, au demeurant, donné toute la mesure de ses capacités. Son débit musical est agréable. Mais sa voix ne nous a point semblé très soutenue par la mémoire. Ce jeune artiste a de l’étoffe. Il sera aimé du public.

Nous n’en pouvons point dire autant de M. Lefebvre, qui a sûrement des dons, mais que le public gêne et désespère trop aisément. Pour réussir son duo avec Lucette, le jeune Philippe devait oublier entièrement le monde extérieur. La timidité n’a point droit de cité au théâtre. M. Paul Lefebvre a des talents; pour les faire valoir, il lui incombe d’étudier la diction, la pose de la voix et le maintien professionnel de l’acteur. Son timbre est agréable comme toute sa personne. Il se perfectionnera facilement s’il veut s’en donner la peine.

Quelques-unes des imperfections que nous venons de signaler, ont sans doute échappé à la moyenne de l’auditoire. Cependant, nous avons recueilli les impressions d’un public au sein duquel il est fort amusant de se cacher. Et nous pouvons assurer que le bon sens populaire ne se trompe guère.

Aussi bien croyons-nous que les auteurs MM. Létourneau et Rousseau ont raison d’être fiers de leur oeuvre. Ils ont enrichi notre théâtre indigène d’une comédie dont la musique sera chantée dans les foyers où le radio n’a pas étouffé les derniers vestiges de belle et bonne musique française. Que notre ami Alfred Rousseau ne soit pas étonné d’entendre, tôt ou tard, à travers les volets de quelque salon québécois, les romances si jolies auxquelles le maître compositeur Omer Létourneau a insufflé une âme légère, enjouée et quelquefois rêveuse...

Les élèves que nous a fait entendre le professeur Emile LaRochelle, font vraiment honneur à leur maître et leurs partitions encadraient admirablement l’opérette qui reste la pièce de résistance de cette veillée artistique.

Les questions de l'enfant

Par le Prof. J.-H. COULOMBE

Bébé a exploré tous les coins et les recoins de la maison. Il a grimpé sur les armoires, les tables, les chiffonniers, le piano, sur tout. Ses petites mains, toujours actives, ont questionné les objets qu'il a rencontrés et leur ont demandé, dans un langage muet mais impérieux, le secret de leur forme et de leur nature. Ses regards intrigués, constamment mobiles et fascinés par les couleurs, se sont arrêtés curieux, observateurs et inquiets, sur les reflets changeants qui ont frappé ses yeux et retenu son attention. Tout autour de lui l'attirait, le captivait. Il sentait le besoin naturel de savoir et son esprit, impatient de connaître la vérité, se révoltait contre les lenteurs et les incertitudes. Mais son désir d'apprendre se limitait encore aux bornes étroites de la vie sensitive.

Aujourd'hui, l'enfant a trois ans. Mains petits problèmes de l'existence lui sont familiers. Il a soulevé le voile qui lui cachait le mystère de la vie. En pleine clarté, il entre dans le dernier stade de sa première enfance, désormais pourvu du plus merveilleux instrument pour s'instruire : le langage. Aussi que de "comment" et de "pourquoi"! Comme il parle avec exubérance! moins par caprice, veillons croire que par nécessité d'épancher son âme. A ses parents et à tous ceux qui l'entourent, il demande à tout instant, avec ténacité, l'aumône intellectuelle, le pain vivifiant de sa jeune intelligence affamée. Jusqu'à ce qu'il atteigne sa septième année, on peut le définir : "un être qui interroge."

Et qui donc lui prodiguera ce pain de l'esprit? Evidemment sa mère. Elle lui a donné la vie, elle l'a nourri de sa chair et de son sang, pétri de son amour, et comblé de ses caresses, il est naturel qu'elle poursuive sans relâche son oeuvre éducatrice, qu'elle ouvre toute grande l'âme de son enfant, aux premières notions de la vérité, aux réalités d'un monde choisi et plus étendu?

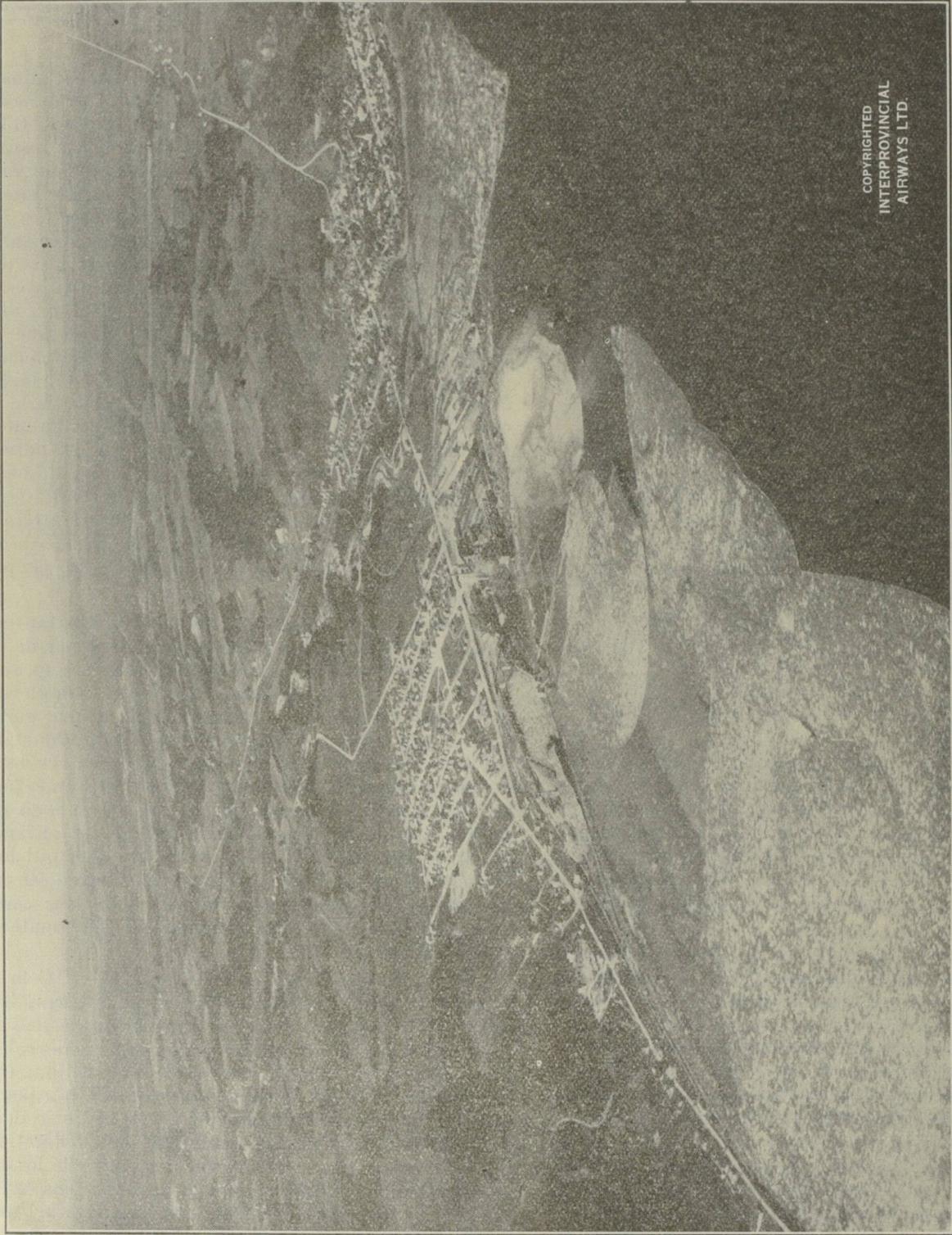
Le père pourra à l'occasion, l'aider, l'encourager, la conseiller, maintenir la discipline. C'est même son devoir. Mais il se gardera bien de substituer son rôle à celui de sa compagne; car, dans l'éducation des jeunes enfants, il fait beaucoup plus figure de théoricien que de réalisateur, alors que la mère est et sera toujours, par vocation et nature, la véritable artiste, celle qui sait tirer des fibres du coeur de touchantes leçons de piété filiale.

Bien à plaindre la femme qui, aux premières questions de l'enfant, se retranche obstinément dans un silence dédaigneux ou s'impatiente jusqu'à répondre par des rebuffades. A plaindre parce qu'elle se prive sans le savoir de la plus grande des joies maternelles en même temps qu'elle méprise par coupable indifférence l'un de ses plus sacrés devoirs. "Après tout, pourquoi se donner tant de peine!" Pêché d'égoïsme, qu'elle rachètera tôt ou tard au prix de pleurs amers et de cuisants remords. Car, on ne frustrer pas impunément son enfant de la vie intellectuelle. Il n'y a pas

moins de gravité à lui refuser sans raison l'aliment de l'esprit qu'à le priver du pain dont il a besoin pour nourrir, développer et fortifier son corps. L'hygiène ne nous enseigne-t-elle pas que le corps insuffisamment sustenté devient à brève échéance une victime de l'anémie? De même pour le moral : une intelligence non cultivée, non dégagée de la masse des instincts et tenue à l'écart des connaissances nécessaires à son développement, devient, elle aussi, et bien vite, la proie sans résistance de l'ignorance. Et comme nous vivons plus par l'âme que par le corps, nous devons craindre beaucoup plus l'ignorance que les maux physiques. Ceux-ci peuvent momentanément décimer les rangs d'une population. Celle-là, laissée à elle-même, perturbe inconsciemment, jette "urbi et orbi" la semence des mauvaises doctrines et, au moindre heurt, prépare les individus comme les nations aux pires cataclysmes, aux plus profondes déchéances, à la barbarie. "Donnez-moi mille, dix mille ignorants et plus, disait dernièrement notre Secrétaire Provincial, et je ferai de ces gens, une armée de révoltés ou de sanguinaires." L'histoire des peuples lui donne raison.

Il est des mères pour qui les questions enfantines sont de pures fantaisies. Elles y répondent par de décevants monosyllabes ou par des formules sèches, sans couleur ni saveur, qui déroutent l'esprit simple des petits, découragent leur élan, détruisent en germe leurs désirs de science pratique et de vérité. Pourtant, ces questions ne sont-elles pas au maximum révélatrices de vies morales qui veulent éclore? Et l'on refuserait d'y répondre attentivement!... C'est à n'en pas douter, bien mal comprendre l'âme de ses enfants; car il ne faut pas oublier ceci : des réponses qui leur sont faites, dépendent dans une assez large mesure leur formation intellectuelle, la nature de leur caractère, peut-être aussi leur bonheur ou leur malheur pour l'avenir.

"Tu m'ennuies!" — Je ne sais pas! — "Cela ne te regarde pas!" — "Mêle-toi de tes affaires!"... sont des phrases qui, tirées de l'impatience et de l'individualisme prétentieusement conjugués, devraient disparaître à jamais du lexique de l'éducation. Une mère, consciencieuse de ses responsabilités, n'a pas le droit de ne pas savoir, d'être ennuyée, et de se dérober par des faux-fuyants commodes, aux obligations que lui impose son devoir d'éducatrice. Si elle les saisissait mieux, si elle en pouvait dégager le sens et l'étendue, les questions enfantines, multipliées à l'infini, parfois bizarres, la plupart du temps sérieuses, et toujours charmantes, n'auraient rien de fastidieux ni de gênant, rien de fâchant ni de lassant. "Ne sont-elles pas, à dit un éminent éducateur, comme le premier cri de l'âme qui s'ouvre, le murmure de son étonnement, l'éclat de son innocence ingénue et le tâtonnement de son esprit en quête de lumière?" La maman qui comprend cela et qui y correspond avec



COPYRIGHTED
INTERPROVINCIAL
AIRWAYS LTD.

Au fond d'une échancrure, comme en découpe le Saguenay sur son parcours, dans un paysage que des courbes amples et douces et ce qui reste d'une végétation sylvestre embellissent, se dessine la ville de Port-Alfred. Elle a l'avantage d'un port de mer spacieux où les vaisseaux de fort tonnage, les océaniques, peuvent, pendant environ 7 mois de l'année, venir jeter l'ancre et chercher d'importantes cargaisons. La ville, dans une large mesure, dépend de l'usine à pâte et à papier qui s'y dresse. Cette usine a une capacité annuelle d'à peu près 135,000 tonnes de papier-journal et de 45,000 tonnes de pâtes à sulfite. Elle possède 4 machines à fabriquer le papier-journal et toutes les améliorations dont sont pourvues aujourd'hui les usines les plus modernes. A proximité de Port-Alfred, sur le parcours de la rivière Ha! Ha! se trouvent deux chûtes d'eau d'une puissance totale de 2,100 H. P.

empressement et amour, sourit délicieusement et se sent ravie jusqu'à l'attendrissement.

D'autres mères encore, et celles-là plus nombreuses, à qui ne manque pas la meilleure volonté ni le désir de bien éduquer leurs bambins, objecteront qu'il n'est pas toujours facile de répondre aux questions de l'enfant, et que de la théorie à la pratique, la distance est parfois longue. Nous en convenons volontiers. Et il en est ainsi de toutes leurs obligations. C'est le lot sacré de la maternité. Elles devront donc s'instruire, pour mieux instruire. On ne s'improvise pas éducatrices : élever les enfants, les former, les développer, est "une science de raison, de cœur et d'expérience." Combien d'entre elles y ont été préparées?... Qu'elles évitent bien cependant de tomber dans un faux pessimisme ; de là à l'anihilante pusillanimité, il n'y a qu'un pas.

Dieu a donné à la femme, du cœur, de l'âme et beaucoup d'intuition. Avec ces trois puissances de rayonnement, elle peut, à défaut de connaissances sur les principes d'éducation colligés par l'expérience, lire facilement dans les yeux de ces petits, deviner leurs secrètes pensées et, avec un brin d'effort, répondre à leurs questions, non par des "oui" ou des "non" qui décident de tout et ne prouvent rien, mais par des explications simples, claires, précises, lumineuses. Oh ! dans ces réponses, point de hautes considérations philosophiques. L'enfant n'aurait que faire de cela. Il demande "bref et court", juste assez pour qu'il n'y ait plus sur le sujet en litige, rien d'obscur dans son petit cerveau.

Cet enseignement procurera, aux jeunes mères surtout, de bien consolantes surprises. Pour commencer, elles le trouveront difficile et hasardeux. Elles s'y accoutumeront vite. Il arrivera même souvent que leurs premières réponses ne soient pas sur-le-champ saisies et comprises. Qu'elles ne s'alarment pas : cette lacune, née de l'inexpérience, disparaîtra peu à peu et Bébé, qui n'a pas été satisfait aujourd'hui, reviendra à la charge, croyez-m'en, sinon demain, certainement plus tard. Ce petit être est franc avec lui-même, et rien d'incompris ne doit rester sur sa route. Il en a ainsi décidé.

Est-il nécessaire d'ajouter que la mère doit, en toute circonstance, se montrer sincère et pratiquer jusqu'au scrupule le respect de la vérité ? Gare au mensonge ! Il n'a pas sa place dans l'éducation. Il est hideux et déformateur à quelque degré de gravité qu'il soit. Mentir par plaisanterie est une faiblesse ; mentir pour éluder une question gênante est une faute ; mais, mentir à un enfant pour les mêmes motifs, ce n'est plus une faiblesse ni une faute, c'est une injustice. L'erreur semée en germe pousse des racines profondes...

L'enfant a droit à la vérité. Il la demande, il l'attend, il la veut de toutes ses forces. Une réponse de sa mère est pour lui un article de foi. Il se la répète, il s'en grave dans la mémoire. Il en vivra. A certains moments de son existence, et plus souvent qu'on ne croit, il trouvera agréable d'y songer : "C'est bien vraiment me l'avait dit ; je m'en souviens"...

Qu'advient-il si son expérience personnelle lui montre qu'il a été, dans son enfance, victime du mensonge?... Quel désastre alors ! Quelle révolte, peut-être ! Tromper son enfant ! mais, "n'est-ce pas mépriser son âme et fausser les ressorts intimes de sa conscience"... Il est si facile, avec un peu de sagacité, de tourner une question embarrassante et de répondre par une formule à la fois respectueuse de la vérité et satisfaisante pour celui qui interroge !

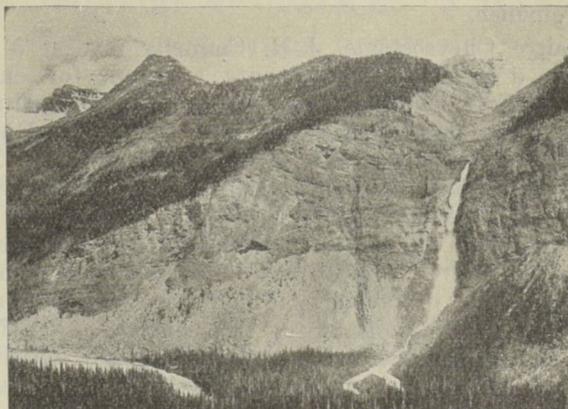
Il arrive fréquemment que le besoin de savoir dégénère, chez les enfants, en véritable manie. Si, dès leur bas âge, on s'est plu à les gêner, ils se montrent en cela agaçants, exigeants, tyranniques. Ils multiplient à propos de tout les "comment" et les "pourquoi" ; ils demandent avec instance la raison d'une foule de choses qui doivent leur rester étrangères. Evidemment, dans ce cas leurs questions ne méritent point de réponse. On doit même leur faire comprendre l'inconvenance de leurs indiscretions et la laideur de leur conduite, et prendre sans tarder les moyens fermes de les corriger. En cela comme en tout, point de caprice, mais du tact et de la patience.

Ainsi donc, penchées sur ces jeunes enfants dont les sens s'éveillent aux réalités de la vie, nos mères éducatrices travailleront constamment à leur formation acceptant comme devoir primordial d'orienter l'instinct mobile de leur âme et le vol chercheur de leur intelligence, de les diriger avec amour vers le vrai, le beau, le bien. Elles y mettront de la tendresse, de la bonté, de la douceur, et chanteront avec le poète :

"Sur leurs premiers matins veillons pieusement !
 "Tout dépend ici-bas de leur commencement.
 "Le jour sera mauvais si l'aurore est obscure ;
 "Amer sera le fruit touché d'une piqûre ;
 "On trouble tout le fleuve en troublant le ruisseau :
 "L'homme enfin tout entier se ressent du berceau !"

—St-Hyacinthe, Février, 1931.

Cliché C. P. R.



Chute Iakkakaw, dans la vallée Yoho, Rocheuses.

L'Écho Musical et Artistique

Par J.-Horace Philippon, Avocat

Soirée Récréative à Notre-Dame du Chemin :

Le 23 avril dernier, sous les auspices de la St-Jean Baptiste, section Notre-Dame du Chemin, des artistes-amateurs de la paroisse donnèrent, dans la salle paroissiale, une soirée récréative fort bien réussie.

Comme ouverture, un orchestre, composé de Mesdemoiselles Nelly Garneau, M.-Ange Frenette et de M. Jean-Paul Frenette, réussit à capter toute l'attention du public par l'exécution de deux pièces, du meilleur goût. Nous lui savons gré d'inclure dans son programme d'activités, l'aide aux oeuvres paroissiales. Et si la rétribution matérielle a fait défaut, ... que l'orchestre accepte au moins cette rétribution du coeur, la reconnaissance qui, elle, n'a pas manqué, puisque les chaleureux applaudissements de l'auditoire l'ont traduite généralement.

En deuxième lieu, le programme annonçait une "Brève allocution du président", M. Emile Morin, C. R. En vrai disciple de Thémis, M. Morin a plaidé brillamment pendant 10 minutes, la cause des "oeuvres paroissiales", dont celle du Cercle Loyola, et celle de la St-Jean-Baptiste, section de Notre-Dame du Chemin.

M. Morin a l'habitude de convaincre son auditoire, et c'est d'avance gagner ses causes que de les lui confier; le public, par ses applaudissements, rendit jugement en faveur de ses arguments. Et, si nos informations sont exactes, de ce jugement, il n'y aura pas d'appel...

Deux comédies vinrent ensuite distraire très agréablement l'auditoire; "Le Homard et les Plaideurs", et; "Un gendre s'il vous plaît."

La première est une farce judiciaire en un acte, par René Blain des Cormiers. Un homard fait le sujet de l'enquête, et met en émoi les gens de la cour, à commencer par le président du tribunal, représenté par M. J. Dussault, le Ministre public soutenu par M. G.-H. Daigneault et le juge, personnifié par M. C. Fournier.

Maître Chrysostôme, J.-R. Connelly, avocat à la bouche d'or, crie ses arguments, avec une foi sensiblement intéressée par les mémoires de frais... Il représente les deux parties adverses, Poireau et Bidoché, (rôles tenus par MM. J.-R. Mager et G.-H. Demers). Ces deux plaideurs, chacun son tour, boivent les paroles de leur savant procureur, s'enivrent au bien-fondé de ses doctes arguments, et conjurent leurs témoins G. Gauthier et G. Hamel l'un sourd, l'autre bègue, d'élucider par leurs réponses la grave question des responsabilités. Enthousiasmes naïfs, que ceux des plaideurs! Le tribunal adjuge; félicitations à Mtre Chrysostôme, renvoi des plaideurs chargés, ... de frais, et, confiscation du homard, au profit de la cour! On dit qu'à nouveau, la Cour aura fait pour jamais deux plaideurs de moins.

René Blain des Cormiers est français, et c'est ce

qui explique la distribution qu'il a faite des rôles, distribution étrangère au rouage de nos tribunaux canadiens. Chez nous, moins "d'officiels" qui... dorment pendant l'audience; chez nous, pas de Chrysostôme qui soit chargé de représenter en même temps les intérêts opposés des deux plaideurs; chez nous, pas de confiscation au profit de la Cour... Bref, chez nous, pas de farce judiciaire! Dans notre bonne vieille province surtout, la Justice est encore cette grande dame respectée et respectable, qu'on salue avec vénération... Et ses officiers sont encore, et pour longtemps, les défenseurs désintéressés du droit!

Le Homard et les Plaideurs aura fait rire, aura distrait agréablement, par ses situations drolatiques et ses réparties spirituelles. Au surplus, cette pièce aura permis au paroissiens de Notre-Dame du Chemin de constater les talents véritables de nos artistes locaux, talents qu'il sera bon de mettre plus souvent à contribution.

UN GENDRE, S'IL VOUS PLAÎT, comédie en un acte, par A. Pierre, fut aussi très bien rendu par MM. Camilien Labranche, J.-René Mager et Bernard Morisset. L'intrigue y est plus simple que dans le Homard et les Plaideurs, et les réparties moins spirituelles, Plus connue que la première nous nous contenterons d'en féliciter les interprètes. Ils ont fait rire, et beaucoup.

Bref, cette soirée récréative fut un bon succès artistique, agréable à signaler. Que nos acteurs ne s'arrêtent pas en si bonne voie de succès.

D'ailleurs, en conclusion, le dévoué curé de la paroisse, M. l'abbé Horace Gagnon a su trouver à leur adresse des expressions fort heureuses, pour leur dire la reconnaissance de l'auditoire, et les raisons qu'ils ont de continuer leur entraînement artistique.

Ajoutons, pour terminer ces notes, que M. J.-R. Mager, directeur artistique, a droit d'être fier de ce premier succès, qui en appelle d'autres.

Le projet d'un Film du Canada :

M. le Commandeur J.-E. Corriveau était le conférencier de l'Association des Chanteurs, lundi le 25 avril dernier.

Les causeries du lundi, organisées par l'Association, excitent de plus en plus l'intérêt du public, et ce soir-là, une nombreuse assistance était réunie dans la salle du recorder pour entendre M. Corriveau, d'ailleurs bien connu à Québec.

Il a parlé de "La Sorcière du Moulin", oeuvre dont il est l'auteur et qu'il se propose de produire dans un grand film sonore. Il s'est assuré l'appui d'un consortium de financiers et d'hommes de art pour mener à bien son projet. Ce film sonore aurait l'avantage, affirme M. Corriveau, de faire connaître à l'étranger nos artistes canadiens.

La musique sera composée par un musicien québécois.

cois désiré par les gens de la compagnie et les acteurs, chanteurs, chanteuses et figurants seront choisis parmi les membres de l'Association des Chanteurs. Le film sera photographié et enregistré à Québec, au Moulin de Vincennes, propriété de M. Auger, où se déroule l'action.

Le drame, en effet, se passe au Moulin de Vincennes à Beaumont, au temps seigneurial. Un jeune homme aime une jeune fille; ils doivent se fiancer à une grande fête qui réunit tous les gens du village.

Le seigneur, qu'un évènement imprévu conduit au Moulin de Vincennes pendant les préparatifs de la fête, est charmé par la jolie fiancée, il charge, au départ, l'intendant de l'amener au Château. Celui-ci, aidé d'une rivale de Milena, qui se fait passer pour une sorcière, réussit à arracher la jeune fille à son amoureux. Mais la Seigneuresse, femme honnête et bonne, déjoue le complot et rend la jeune fille à son bonheur et donne une profitable leçon au Seigneur et châtie l'intendant.

Il entre dans cette oeuvre de l'amour, de la sensibilité, du charme, de l'imprévu, du dramatique, bref tout ce qu'il faut, en somme, pour composer un beau film. La scène est bien canadienne, elle se passe sur la côte sud, au temps seigneurial. C'est une belle peinture des gens de chez nous, mais une peinture distinguée, reproduisant nos ancêtres dans ce qu'ils ont de mieux, et ne s'appliquant pas, comme certains malheureusement le font dans plusieurs reproductions ou reconstitutions, à rechercher le grotesque et à l'étaler d'une façon mensongère.

M. Corriveau a su choisir ses personnages; il a su les faire parler comme ils parlaient réellement, leur gardant une certaine naïveté et un air rustique nécessaire, mais enveloppant le tout dans une atmosphère romanesque et poétique, laissant à l'ensemble de la pièce une distinction et un cachet d'antiquité d'un charme appréciable.

Et M. Corriveau nous a fait apercevoir tout cela en le contant. C'est donc dire qu'il est un causeur intéressant, un peintre agréable, qui a tracé devant nous un tableau pittoresque, des plus attachants.

L'auditoire l'a écouté avec une attention soutenue et l'a applaudi chaleureusement.

M. Jos.-P. Turcotte C. R. appelé à dire quelques mots, félicite M. Corriveau de son beau travail et l'encourage à continuer son oeuvre. "Évoquer le passé de cette manière, dit-il, c'est faire oeuvre de patriote. C'est du progrès et c'est une façon nouvelle d'écrire notre histoire en l'adaptant aux exigences modernes et en se servant de la science contemporaine pour la propager et la répandre."

M. J.-T. Coulombe, l'un des dévoués directeurs, fut chargé de remercier le conférencier. Au nom de l'Association, M. Coulombe félicite M. le Commandeur de son beau projet et lui assure que tous les membres le secondent de grand coeur, l'encouragent hautement et lui promettent leur concours, au premier appel. Il remercia M. Corriveau du beau dévouement qu'il porte à l'Association et souhaita de le réentendre de nouveau, dans une prochaine conférence.

Concert - Opérette :

Nous étions heureux, lundi dernier, d'assister au "Concert-Opérette" donné au Couvent des Francis-

caines Missionnaires de Marie, 188 Grande-Allée, par Madame France-Arielle Duprat et M. Armand Duprat. Ces deux artistes sont avantageusement connus ici, apôtres de la belle et bonne chanson.

Ainsi se divisait le programme de cette soirée :

I — LA CHANSON FRANÇAISE A TRAVERS LE MONDE

1 — Chanson de la Suisse Française

Danses anciennes

- a) L'oiseau bleu.
- b) La Monferrine.
- c) Polka.
- d) Chanson du guet.
- e) Le rang des vaches.

II — CHANSONS CREOLES DE LA LOUISIANE

- a) Salangadou.
- b) Neg'pas capab', marche.
- c) Suzanne, jolie femme.
- d) Ah! Tocouyoute.

III — CHANSONS DE LA BELGIQUE FRANÇAISE

- a) La parabole du mauvais riche.
- b) Rondes anciennes.
(chantées et dansées)
- c) Tire ton joli bas de laine.

IV — LES DERNIERS SUCCES DE PARIS

<i>Les belles chansons de nos chansonniers chrétiens</i>	
Le raccommodeur de Faïence	A. Sober.
J'n'ai pas l'temps!	A. Chenal.
Je fais du sport	A. Chenal.
Bonheur rustique	A. Chenal.
Petite berceuse	H. Colas.
En cassant des noisettes	H. Colas.

V — COMEDIE MUSICALE EN UN ACTE MARIEZ-VOUS DONC

Madeleine	Mme F. A. Duprat.
Jacques	M. Armand Duprat.

En écoutant M. et Mme Duprat, nous avons médité à nouveau sur le rôle éducatif de la chanson. Et nous nous sommes dit combien il serait à souhaiter que chez nous aussi se multiplient les apôtres de la belle et bonne chanson, de cette chanson qui traduit le beau et le vrai, qui se rit des travers des humains, qui tend à les corriger, bref qui moralise.

Et c'est curieux comme un programme de telles chansons sait intéresser et captiver un auditoire. Plus connues, elles pourraient si avantageusement remplacer ces balivernes, qu'en mal de succès faciles, des artistes-amateurs exécutent sans pudeur ni fierté.

Le Grain de Froment

Quand le présent numéro atteindra nos lecteurs, le temps des semailles aura vécu pour les cultivateurs, mais nos lecteurs n'ont pas oublié l'étude intitulée "Une mentalité agricole" du no. d'avril, par J.-H. de la Glèbe. Nous laissons à notre correspondant la responsabilité de son article, mais nous croyons qu'il a vu assez juste et que son esprit d'observation l'a bien servi. Ce n'est certainement pas en récriminant contre la culture du sol et le "sale métier d'habitant" que l'on arrivera à former des âmes paysannes, c'est-à-dire des jeunes gens et des jeunes filles attachés au "bien" qui les a vus naître et au rude mais vivifiant gagne-pain d'agriculteur. Jadis, on destinait à la glèbe les enfants les moins bien doués d'une famille. Aujourd'hui, l'on reconnaît que la culture du sol demande beaucoup de connaissances et qu'il n'y a de succès qu'à la condition de bien connaître ce métier. Il y a encore, dans la nature, mille sujets de satisfaction, pour les observateurs capables d'en apprécier toute la beauté. L'un des plus grands orateurs sacrés que la France ait produits dans les temps modernes, a prononcé maintes allocutions sur la noblesse du semeur et il a peint des tableaux de toute beauté sur la vie champêtre. Nous croyons faire oeuvre utile et d'éducation en reproduisant l'une des allocutions du chanoine Coubé, allocution qu'il prononçait, il y a quelques années, à l'occasion de comices agricoles en France. L'on verra, en lisant ces pages, avec quelle maîtrise et quelle hauteur de sentiments le savant prélat français sait traiter ce sujet, et nous croyons qu'il y aurait avantage à lire ces pages, dans les écoles rurales, afin d'habituer les enfants du sol à plus de respect pour la culture et à mieux comprendre les mille et un miracles qui s'opèrent sous leurs yeux, à tous les jours, et qui font voir, jusqu'à un certain point, que ce sont eux, les paysans, qui collaborent de plus près à l'oeuvre du Créateur.

G.-E. M.

Si les cieux racontent la gloire de Dieu, la terre raconte sa bonté. Si elle est moins grandiose, elle est plus aimable et plus joyeuse, car c'est d'elle que viennent tous les biens qui rendent notre vie agréable. On ne se nourrit pas, on ne s'habille pas avec les étoiles, mais la terre nous fournit la nourriture, le vêtement et le logement à bon marché, car la fierté de la vie n'est pas son fait, mais celui des hommes.

Parmi les richesses qu'elle nous prodigue, il en est que vous connaissez mieux que les autres, en bons disciples du grand saint Fiacre, patron des jardiniers. Ce sont naturellement, les jardins, les bois et les champs, les fleurs, les fruits et les céréales. Le bois avec ses ombres et ses lumières, l'arbre avec le frisson de ses feuilles, la moisson qui ondule à la brise, le fruit doré, la fleur éclatante, murmurent le nom de Dieu, et je suis sûr que vous avez l'oreille as-

sez fine et assez délicate pour l'entendre. La terre que vous aimez et qui vous aime, qui vous parle et que vous comprenez, est profondément religieuse. Chaque fleur est un évangile en miniature, et ses pétales sont les pages embaumées qui vous prêchent l'amour de Dieu. C'est pourquoi, vous devriez être bien plus religieux que les habitants des villes, qui ne savent faire que des fleurs de papier, tandis que vous faites des fleurs vivantes. Vous devriez être les plus religieux de tous les hommes.

Je vous ai interprété, l'an dernier, le langage mystique de la rose. Je voudrais, cette année, vous faire entendre celui de deux autres produits de la terre particulièrement intéressants, la vigne et le blé, le blé qui nous donne le pain, et la vigne qui nous donne le vin. Le blé et la vigne, le pain et le vin, jouent un grand rôle, non seulement dans notre vie matérielle, mais encore dans la religion. L'Écriture en parle souvent avec éloge. Notre-Seigneur en a tiré la double matière du sacrifice de l'autel. Sans eux, l'Église ne pourrait pas célébrer la messe, et notre âme serait encore plus malheureuse que notre corps. Gloire au blé, gloire à la vigne! Vive le pain qui nourrit l'homme et le bon vin qui réjouit son coeur!

Nous allons interroger, ce matin, le grain de blé.

LE MYSTÈRE DU BLE

Le blé qui germe, le blé qui lève, le blé qui se dore, est un mystère. Vous jetez un grain en terre : au bout de quelque temps, sous l'influence de l'humidité et de la chaleur, il se gonfle, il crève, il émet un germe qui monte et des radicelles qui pointent en bas. Elles pompent dans le sol, les sucres nécessaires pour développer le germe, et celui-ci soulève les mottes de terre, se fraye un chemin à travers les cailloux et le sable et vient enfin, affleurer et respirer à l'air libre.

Mais, comment cela se fait-il? D'où vient que le grain de sable, son voisin, reste inerte et inanimé? Vous êtes trop intelligents pour me répondre : "C'est parce que l'un est un végétal et l'autre, un minéral; c'est parce que l'un a une vertu germinative que l'autre n'a pas." Ce ne serait pas une explication, car c'est justement le fait qu'il s'agit d'expliquer. En quoi consiste donc cette vertu germinative qu'a le grain de blé? Qu'est-ce que cette force immanente qui le pousse irrésistiblement à germer? Qu'est-ce que cette lumière intérieure, cette sorte d'instinct végétal, qui fait que les petites racines choisissent exactement les sucres nécessaires et les convertissent en la sève qui fait le blé et non en celle qui fait l'orge, le seigle ou une autre plante? C'est sa nature sans doute, mais qu'est-ce que cette nature infailible, qui oriente ainsi ses efforts et sépare les espèces sans à-coup, sans hésitation, sans erreur. Mystère! Jamais une chimie humaine ne saurait découvrir ces subtils éléments, ni les transformer en substance vivante. Les savants constatent le fait,

mais ne peuvent pas plus en rendre compte que les ignorants. C'est le grand mystère de la vie; nous touchons à l'infini pour le comprendre.

Le grain de blé nous dit : "O homme, mon frère, je suis un mystère comme tout ce qui t'entoure. Mais si l'étoile qui brille, et le vent qui passe, et la fleur qui éclot, et le fruit qui mûrit, et l'oiseau qui vole, et l'animal qui bondit et le cerveau qui pense, sont pour toi des mystères, ils n'en sont pas pour Dieu, qui les a conçus dans son éternité, et tu dois avouer que tu es bien ignorant devant lui. Si tu acceptes ces mystères de la nature, tu dois accepter les mystères de la foi, la Trinité, l'Incarnation, l'Eucharistie qui ne sont pas moins réels, puisqu'il les affirme. Tu ne dois pas dire : "Je ne crois que ce que je comprends", car tu crois bien des choses et tu en comprends fort peu. Incline-toi, mon frère, devant l'intelligence de Dieu, et dis-lui : Credo! Credo, la foi, voilà la première leçon que nous donne le grain de blé.

LE MIRACLE DU BLE

Le blé qui germe, le blé qui lève, le blé qui se dore est aussi un miracle, ou du moins un phénomène aussi merveilleux que les plus grands miracles; s'il suppose un esprit infini qui a conçu ses lois, il suppose une puissance infinie qui les applique. La seule différence est que le miracle est rare, tandis que le blé pousse tous les jours. Parce que nous y sommes habitués, nous ne nous en étonnons pas, mais, en réalité, nous dit saint Augustin, le fait est tout aussi étonnant. Il faut autant de puissance pour le produire que pour créer le ciel et la terre et ressusciter un mort, puisqu'il faut une puissance infinie.

Essayez donc, mes amis, de faire pousser un grain de sable. Vous ne le pouvez pas. Dieu le peut. S'il le faisait, nous crierions au miracle. C'en serait un en effet pour nous : ce n'en serait pas un pour lui, car cela ne lui serait pas plus difficile et ne lui demanderait pas un plus grand effort que de faire pousser un grain de blé, ce qu'il fait tous les jours. C'est lui qui a créé le premier grain de blé, et il ne lui eût pas été plus malaisé de le faire sortir d'un grain de sable que de le faire sortir du néant, comme il l'a fait. Il n'aurait eu qu'à faire un acte de volonté, à dire : Je veux! ou Fiat! Et ici, vous le voyez, nous touchons encore à l'infini : seule une puissance infinie peut accomplir ce prodige, comme seule une intelligence infinie peut le concevoir.

Et, ici encore, le grain de blé nous parle : "O homme, mon frère, je suis un miracle, un monde de merveilles. Je ne t'obéirai pas, car tu n'est pas plus fort que moi, mais j'obéis à Dieu, comme tout dans la nature, comme le soleil et l'étoile lancés dans l'espace, comme la foudre et la tempête, comme l'océan et la montagne, comme la maladie et la mort, comme l'ange et l'archange dans le ciel. Jardinier, mon frère, tu plantes et tu arroses, mais c'est Dieu qui donne la croissance. Tu fais un geste mécanique, un simple effort physique, mais c'est Dieu qui le bénit et en fait sortir une merveille. Incline-toi donc, avec l'épi que courbe le vent, devant sa puissance, comme devant son intelligence et sa parole. Si tout lui obéit dans la nature, obéis, toi aussi, à ses lois, et ne commets plus le péché que n'ont jamais commis ni l'étoile, ni la plante, ni la pluie, ni la neige, ni la mer, ni

la terre, ta vieille et sainte amie. Dis-lui du fond de ton cœur : "Je vous adore, ô divinité cachée, Adoro te supplex, latens Deitas." L'adoration, l'humilité, l'obéissance à Dieu, voilà la seconde leçon que nous donne le grain de blé.

LE BIENFAIT DU BLE

Le blé qui germe, le blé qui lève, le blé qui se dore, est encore un bienfait. Broyé, moulu, changé en blanche farine, il devient le pain, notre aliment le plus essentiel. Nous l'assimilons, nous le transformons en notre chair et en notre sang. Nous l'élevons à la dignité de substance humaine. Nous lui communiquons notre vie, mais en retour, il la soutient, il la renouvelle, il la développe. Et le blé se fait chair. Et le blé se fait homme. Et le blé habite avec nous et en nous. A genoux, ô homme, devant le grain de blé!

Le blé, c'est la réponse du ciel à la prière que nous a enseignée le Christ : Donnez-nous aujourd'hui, notre pain de chaque jour.

Le blé, c'est l'aliment que la mère demande pour son enfant, afin de rendre ses joues plus roses, ses poings mignons plus solides, ses membres délicats plus potelés et plus robustes.

Le blé, c'est la convoitise du mendiant qui nous tend la main dans la rue, pour ne pas mourir de faim. Quand il vient à manquer à un peuple, c'est l'horrible famine, c'est le désespoir, c'est la mort ou la révolte. Aussi, l'Eglise supplie Dieu d'écarter ce fléau, comme la peste et la guerre : a peste, fame et bello, libera nos, Domine!

Le blé, c'est le problème qui hante l'économiste. Penché sur la question sociale, l'homme d'Etat se demande comment le blé circulera à travers le monde et pénétrera dans toutes les chaumières.

O grain de blé, je comprends que la nuit te verse sa rosée, que le soleil te salue dès l'aurore, que l'alouette te chante dans la lumière, que la brise te caresse, que l'Eglise te bénisse aux jours des Rogations et que l'homme travaille à la sueur de son front pour te faire sortir de son champ, car tu es la bénédiction de la terre, et la vie de l'humanité s'élabore dans ton cœur. Tu nous apprend ainsi à aimer le Créateur qui t'accorde à nos vœux. La reconnaissance, l'amour de Dieu, la prière, voilà une troisième leçon que tu nous donnes.

Mais, ce qui est incompréhensible, c'est que, au lieu de le cultiver avec amour, des milliers de terriens désertent chaque année les campagnes et diminuent ainsi notre ration de pain! Ce qui est insensé, c'est qu'ils dédaignent l'air pur et salubre des champs pour aller s'étioler dans l'air souvent empesté au moral et au physique des villes et des usines! Ce qui est désolant, c'est de voir que le blé, qui occupait, après la guerre de 1870, une superficie de 800.000 hectares en France, n'en occupe plus que 500.000 aujourd'hui! O mes amis, ne commettez jamais cette folie, restez attachés à la bonne terre, votre amie, votre mère, votre nourrice. Soyez-lui fidèle comme votre cher patron saint Fiacre, qui invité à monter sur le trône de ses pères en Ecosse, préféra les champs, les fleurs et les blés aux richesses et aux grandeurs royales.

(Suite à la page 22)

L'APOTHEOSE DU BLE

Le blé qui germe, le blé qui lève, le blé qui se dore a, dans la pensée de Dieu, une destination encore plus haute; il est appelé à une dignité bien supérieure à celle de substance humaine. Un jour, le Christ a pris un morceau de pain; il l'a béni, il a dit : "Ceci est mon corps", et la substance du pain s'est changée en la substance de son corps. Et le blé s'est fait chair. Et le blé s'est fait homme. Et le blé s'est fait Dieu, car c'est Dieu que nous adorons sous ses espèces sacramentelles. Voilà l'apothéose du blé! A genoux, ô homme, à genoux devant le grain de blé!

Et voilà ce à quoi je pense, quand je passe, en été, le long d'un champ de blé. Je crois voir les épis se pencher les uns vers les autres; je crois les entendre se chuchoter joyeusement entre eux, ce que disent les prêtres au commencement de la messe : Un jour, nous montrons à l'autel du Seigneur : *introibo ad altare Dei!*

Envisagé dans cette lumière eucharistique, le champ de blé prend un aspect surnaturel, il devient sacré. Il a une vocation quasi sacerdotale. Des milliers de messes germent dans ses épis. Des milliers d'hosties en sortiront un jour. Ce n'est plus seulement l'alouette, frémissante dans l'azur, ce sont les

anges qui chantent la gloire du blé avec la gloire de Dieu. Ils volent avec respect sur nos campagnes en redisant le Gloria, comme jadis au-dessus de Bethléem, la maison du pain, où se levait Jésus, le grain de blé divin, destiné à devenir la grève de la faim!

La huche divine, le tabernacle qui contient le pain de vie, est tout près de nous. Et il est des hommes qui meurent à côté, d'inanition. Ils se privent de la vie et de la force que leur donnerait la communion. Combien peuvent s'écrier avec le Psalmiste : "Mon coeur s'est desséché parce que j'ai oublié de manger mon pain." Pourquoi suis-je si faible devant la souffrance? J'ai oublié de manger mon pain, le pain des forts. Pourquoi, si orgueilleux et si emporté? J'ai oublié de manger le pain des doux et des humbles? Pourquoi, si sensuel et si charnel? J'ai oublié de manger le pain des anges.

Ecoutez donc, mes chers amis, la voix de la terre qui vous dit : Voici ce que j'ai de meilleur, et de plus beau, c'est le froment des élus. Ecoutez la voix du grain de blé : O homme, tu m'as donné la vie en me cultivant dans ton champ, mais moi, je te donne une double vie plus précieuse, la vie du corps et celle de l'âme. Le Verbe de Dieu s'est incarné en moi : mange-moi, au moins à Pâques humblement, et toi aussi tu seras édifié, et tu auras la vie éternelle.

LE GRAIN DE FROMENT

(Suite de la page 21)

Et combien plus avantageusement encore ne remplaceraient-elles pas le tam-tam américain et ses insignifiantes pamoisons!...

Allons donc écouter M. et Mme Duprat. Ils exécutent avec brio des pièces du meilleur goût et possèdent à un haut degré l'art d'en traduire l'esprit et la beauté.

Au surplus, ils prouvent à l'évidence qu'une grande voix n'est pas la condition indispensable du succès. L'important est de savoir utiliser ses moyens vocaux; de leur faire rendre tout ce qu'ils peuvent donner : articulation, émission, homogénéité des sons, expression. Sur la scène, M. et Mme Duprat ont en outre de la démarche, de la tenue, et surtout de la dignité, condition indispensable au rôle "d'apôtres du beau et du vrai" qu'ils ont si heureusement choisi.

Nous les félicitons sincèrement, et nous souhaitons qu'ils aient chez nous de nombreux imitateurs.

Ils étaient accompagnés au piano par M. le professeur Rolland-G. Gingras, de l'Association des Chanteurs de Québec. Comme toujours, M. Gingras s'est acquitté de sa tâche avec tact et habileté. Il comprend que le rôle d'accompagnateur ne consiste pas à "dominer" ou à "commander" les artistes-chanteurs, mais plutôt à les soutenir, à les aider, au besoin, et sans que cela paraisse... Nous lui savons gré de ne pas oublier ces points de vue si importants.

En un mot, cette soirée du 4 mai peut compter comme l'une des manifestations artistiques les plus intéressantes de ces dernières semaines.

J. Horace PHILIPPON, avocat.

—Québec, 7 mai, 1931.

JUIN

Ont-ils assez chanté tes lilas et tes roses,
Ceux dont l'archet fleuri court sur la corde d'or!
Quand tu mets des rayons aux fronts les plus moroses,
Qui donc ne t'a fêté, qui ne te fête encor?

O juin, tu fus créé pour les beaux songes roses!
Le mystère des nuits te prête son décor;
Les sylphes et les fleurs s'y contentent bien des choses
La brise est ton orchestre, et l'oiseau ton ténor.

Aussi, tant qu'on verra des nids jaseurs aux branches
Tant que parmi les lis pleuvront des plumes blanches,
Les couples enlacés salueront ton retour;

Et, grisés de parfums, et brûlant de ta fièvre,
Ils viendront, deux à deux, se rafraîchir la lèvres
A ce philtre divin qui s'appelle l'Amour.

Stéphen LIEGEARD.

Fev 1931

LE 104^{ième} RÉGIMENT (1)

DANS SA MARCHÉ DE FREDERICTON A KINGSTON

EN 1813

Dans l'introduction de son livre "Canada in the Commonwealth" composé d'une série de conférences données à Oxford, sur l'histoire constitutionnelle du Canada, sir Robert Borden censure délicatement Rupert Brooke pour avoir montré une ignorance regrettable de l'histoire canadienne, lors de sa visite en ce pays, il y a plusieurs années :

"Il trouva nos campagnes solitaires, nos montagnes, nos forêts, nos grandes rivières et nos lacs ne produisant aucune impression et ne présentant aucun attrait à l'imagination. Là il n'y avait aucun souvenir, aucune voix, aucun mort".

"C'est une terre solitaire, dit Rupert Brooke.

Aimer la campagne — les montagnes y sont admirées et non pas aimées — c'est embrasser un fantôme. Un Européen n'y trouve rien pour étancher la soif de son âme. L'air qu'il respire ne le satisfait pas. Il demande des bois hantés et la présence amicale de revenants... Combien loin lui semblent ses vertes prairies anglaises qui ont vu s'élever les camps romains et où la tranquillité règne sans cesse... Il est possible que l'on puisse à la rigueur se passer des dieux, mais ici nous manquent nos morts".

Et sir Robert Borden lui répond :

"Si Rupert Broke avait seulement voulu écouter, les voix du passé l'appelaient pendant ses pérégrinations. Leurs murmures lui venaient de chaque rive du St-Laurent, du Long Sault, de l'Ottawa, du grondement de la Chaudière, de chaque champ de bataille qu'il traversa, des maintes plaines solitaires qu'il contempla. Ne peut-il y avoir de revenants que là où le Romain a fait son sentier? Du cap du Nord jusqu'au Pacifique, on y rencontre maints tombeaux d'explorateurs et d'aventuriers sur lesquels les gerbes de notre souvenir ne se faneront jamais et autour desquels éveiller aucun camp romain!"

"Car, en vérité, de Louisbourg à Esquimaux, le sol est rempli de souvenirs d'aventure et de romance, de courage et d'endurance, de dévouement et d'héroïsme. Les vallées des provinces Maritimes, les vastes campagnes de Québec et d'Ontario, les grands cours d'eau, les immenses plaines de l'Ouest, les sommets majestueux des Montagnes Rocheuses et les bords du Pacifique ne sont pas muets — au contraire, ils sont éloquents pour qui qui sait écouter et qui peut les comprendre".

Peu nombreux sont les Canadiens qui peuvent parcourir le chemin du Roi bordant le St-Laurent sans se sentir émus par les voix du passé. Grâce à l'américain Parkman, la romance du régime français au Canada est connu de tous les Canadiens de langue anglaise. Nous ne pouvons retenir les battements de

notre coeur en lisant l'épopée de cette lutte constante et des labeurs interminables de ces premiers pionniers qui ont réussi à dompter cette rude nature. Et pour ceux qui ne vivent que du présent, il doit y avoir un attrait particulier dans cette longue et riante suite de villages canadiens, avec l'apparence ordonnée des campagnes, le charme de cette simple architecture, et les témoignages évidents, non pas d'admiration, mais de l'amour que professe l'habitant pour sa terre natale — amour qui n'est pas moins fervent que celui du paysan normand, son cousin.

Mais même au coeur de Québec, aucune race ne possède le monopole des exploits qui s'y sont déroulés. Les Plaines d'Abraham sont un héritage commun. Et le long parcours — de Frédéricton par la vallée de St-Jean jusqu'à Edmunston, — en longeant la Madawaska, traversant le lac Témiscouata, passant par le Grand Portage et le Vieux Chemin du Lac, jusqu'à St-André, pour de là, remonter la rive droite du St-Laurent jusqu'à Québec, Montréal et même Kingston, fut le théâtre, il y a 118 ans, d'un exploit d'endurance si magnifique sous tous ses aspects qu'il doit être pour nous un objet de fierté et une source d'inspiration.

Au mois de février dernier, la "Gazette de Montréal" a fait mention de la marche que fit le 104^e Régiment, de Frédéricton à Québec, au cours de l'hiver 1813. Curieux, j'ai adressé une demande de renseignement aux Archives d'Ottawa. Avec la gentillesse qui le caractérise, le Dr Doughty me fit tenir une copie du journal "The Albion" de 1831, publié à New-York pendant plusieurs années, dans lequel était renfermé le récit de cette aventure dont je vais vous donner un résumé.

UNE MARCHÉ EN HIVER, AU CANADA, EN 1813.

("The Albion", Nov., 1831).

L'encouragement qu'a accordé ce journal dans une édition récente à tout officier qui a pu se trouver dans une position périlleuse m'enhardit à vous soumettre quelques extraits de mon journal, tenu pendant la marche du 104^e Régiment de Frédéricton à Québec, et de là jusqu'à Kingston, dans le Haut-Canada. Je ne me flatte pas en disant que le lecteur y trouvera des choses très instructives, mais comme notre Régiment fut le premier corps britannique à accomplir une telle marche lorsque les rigueurs d'un hiver canadien sévissaient — en chaussant la raquette une partie du parcours — ce récit semble mériter d'être publié dans ce journal vraiment national.

C'est un fait reconnu que lorsque la guerre éclata avec les Etats-Unis, en juin 1812, sir Georges Prevost se trouva avec des moyens restreints à sa disposition pour défendre la longue frontière de près de

(1) Causerie donnée par le Major M. Pope, G.S.O., D. M. No 5, devant les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres, en février dernier.

onze cent milles qui s'étend de Québec à Michilimackinaek, accessible à maints endroits, particulièrement sur tout le parcours du St-Laurent, de Cornwall à Kington, et le long de la frontière de Niagara, de Fort George à Fort Erié. Il ne disposait que de trois milles réguliers pour protéger tous les points vulnérables sur cette grande distance. On rapportait même que les plus hautes autorités étaient d'opinion que le Haut-Canada ne saurait être maintenu avec une force si insuffisante. Néanmoins, les sages et fermes mesures de ce vaillant Général Brock, ayant comme renfort le Contingent auxiliaire indien, si formidable dans le temps et que le Général savait si bien contrôler, sauvèrent la Province d'une occupation ennemie en 1812.

Les préparatifs imposants faits pour la campagne de 1813 par les Etats-Unis induisirent Sir Georges Prévost à prendre le risque d'affaiblir la force militaire opérant dans le Nouveau-Brunswick, qui était considéré être moins exposé à l'invasion que le Haut-Canada.

Sir Georges Prévost décida alors que le 104^e Régiment devait exécuter une marche en hiver, du Nouveau-Brunswick au Canada. Le Major-Général Smyth, qui commandait les troupes régulières au Nouveau-Brunswick, avait reçu des informations secrètes que le Régiment devait se transporter au Canada. Il garda ce secret, mais à en juger par les marches fréquentes exécutées par les compagnies, en chaussant la raquette, il était évident que le corps se préparait à une opération quelconque. Le 5 février, un ordre de garnison annonçait la marche projetée. La nouvelle fut reçue avec enthousiasme par tous, comme étant un exploit jusqu'à ce temps inconnu dans les guerres britanniques et, pour cette raison, digne d'être accompli par des soldats anglais.

Il doit être remarqué ici que l'unité était admirablement composée pour cette tâche, ayant été levée dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, de descendants de vétérans de la guerre précédente; une classe loyale dont l'attachement au sol n'égalait que leur amour pour la vieille Angleterre. On y comptait également un nombre considérable de Canadiens qui, aussi bien que les "New Brunswickers", étaient pour ainsi dire indigènes au pays et pouvaient supporter le froid et la misère mieux que quiconque. C'étaient de bons bûcherons, capables de construire une hutte avec une hâche comme seul outil; des chaloupiers experts et francs-tireurs; beaucoup d'entre eux aussi habiles au canot que les Indiens, et aussi agiles qu'eux comme chasseurs à la raquette. Le moral du corps n'était pas inférieur à son physique, car le soldat canadien a hérité de ses ancêtres français cette gaieté toute spéciale qui aidait beaucoup à supporter les fatigues d'une longue marche et qui s'accordait parfaitement avec le caractère tenace et varié de l'anglais, de l'irlandais et de l'écossois, qui complétaient les cadres du Régiment.

Il y avait déjà beaucoup plus de neige d'accumulée que d'habitude et l'hiver était remarquablement froid. Le 4 ou 5 février le thermomètre marquait 17 degrés au-dessous de zéro.

Il avait été entendu que les Indiens devaient être envoyés en avant afin de construire, tous les quinze milles, des "wigwams" ou huttes, afin d'abriter les troupes et de leur éviter les fatigues de préparer leur

propre gîte à la fin d'une longue journée de marche. Mais par quelque mésentente, ces instructions ne furent pas suivies.

Tous les arrangements étant complets et le régiment entraîné pour la marche, le Colonel Halket avec le Quartier-Général et la Compagnie des Grenadiers, se mirent en route le 16 février. Une compagnie du bataillon suivait chaque jour et la compagnie légère qui formait l'arrière-garde s'achemina, dimanche le 21.

Qu'il me soit permis de dire qu'en quittant Frédéricion les officiers regrettèrent beaucoup cette séparation d'un cercle social où on ne leur avait montré que gentillesse et cordialité, là où l'uniforme anglais porté dignement était un passe-port sans plus d'introduction à la société amicale des gens du Nouveau-Brunswick. Je n'oublierai jamais le rassemblement de ce dimanche matin, car malgré que nous marchions d'une manière résolue, il nous était impossible, dans une certaine mesure de ne pas se sentir un peu triste lorsque les clairons sonnèrent cet air gai : "The Girls we leave behind us".

La plupart de nos braves gars, comme il arrive souvent, étaient destinés à ne plus jamais revoir leurs soeurs ou leur amoureuse. La compagnie présentait une apparence peu militaire, car elle marchait sans armes et sac au dos, divisée en escouades, en file indienne de presque d'un demi mille de long; un certain nombre étant affecté à chaque toboggan. Il serait inutile de donner un détail de nos marches quotidiennes; un résumé général suffira.

Les premiers sept jours nous marchâmes dans un pays assez bien peuplé, que nous trouvions d'accès plutôt facile, quoique souvent la neige atteignit une épaisseur de huit pouces à un pied; mais le chemin était solide et, à la fin de chaque jour, nous trouvions un gîte dans les maisons ou les granges.

Le 26, pendant que je marchais à l'arrière de ma compagnie, un nommé Wilson me passa en cométique. Il avait conduit pendant l'hiver de 1789, l'infortuné lord Edward Fitzgerald qui a marché en raquette de Frédéricion à Québec — une forêt solitude vierge de tout sentier. Cet homme me raconta que lord Edward avait supporté les misères de cette expédition avec la plus grande gaieté et courage et il ajoutait qu'il était un jeune homme très aimable.

Il avait tellement neigé qu'il était bien difficile de garder le chemin. Afin de partager cette responsabilité et d'égaliser le travail, chacun, à son tour de rôle, marchait le premier pendant dix ou quinze minutes, ensuite il prenait place comme dernier de la file où il pouvait se débarrasser de ses raquettes et marcher sur un sentier durci. On comprendra qu'ainsi le premier en raquette battait le chemin, le second améliorait le sentier du premier, le troisième de même rendait le chemin plus durci, jusqu'à ce que les toboggans vinsent à voyager sur une surface plutôt affermie.

Nous marchions généralement sur les bords de la rivière et nos huttes, chaque soir, étaient construites autant que possible à l'abri du vent. Les hommes, fréquemment, avaient si froid qu'ils pouvaient à peine travailler. Néanmoins on les divisait en escouades et les bûcherons les plus experts coupaient d'abord de jeunes pins pour servir comme poutres de la hutte. Plusieurs coupaient des petites branches afin de les

attacher ensemble pour former le toit, et d'autres du bois franc pour brûler. Pendant que ceux-ci étaient occupés, on déblayait l'espace voulu pour ériger la hutte et pour ce travail les hommes se servaient de leurs raquettes comme pelles, et les bancs de neige ainsi formés à l'entour nous abritaient du vent. Les troncs des pins étaient posés les uns sur les autres, les bouts des branches pointaient vers terre afin d'empêcher la neige de pénétrer à l'intérieur de la hutte, à l'exception d'une ouverture au toit, qui servait de cheminée. Un grand feu était alors allumé et tout autour on épargillait des branches de sapin qui composaient une litière attrayante. La précaution suivante était à l'effet de bien fermer la seule ouverture de la hutte qui servait d'entrée, construite de dimension tout juste assez grande pour permettre à un homme d'y pénétrer en rampant. Une couverture de laine que chacun céda à tour de rôle, en grognant, servait de porte intérieure, pour empêcher le froid de pénétrer. Que puis-je dire à ceux qui n'ont jamais eu l'expérience du froid? C'est qu'ils ne peuvent s'imaginer l'effet d'une température variant entre 18 et 27 degrés au-dessous de zéro. Pendant que les pieds nous brûlaient (ce qui était littéralement le cas lorsque nous dormions) la tête nous gelait, car l'eau placée immédiatement au bas du cercle de la hutte gelait. Il arrivait fréquemment que nous étions enveloppés d'un nuage de fumée comme une famille d'esquimaux, mais nous trouvions cela plus agréable que de ne pas avoir de fumée du tout, car ceci réchauffait la hutte. De plus, sans aucun feu dans cet endroit, le froid nous eut donné le sommeil de la mort.

Le 1er mars, nous atteignîmes les grandes chutes de la rivière St-Jean, cent cinquante milles de Frédéricion, où nous trouvâmes quelques habitations. Il nous était difficile de juger de l'état de cette petite colonie vu que tout était couvert de neige, mais les habitants paraissaient heureux et satisfaits. Ils racontèrent qu'ils descendaient à Frédéricion une ou deux fois par année pour y trafiquer leurs fourrures afin d'obtenir les articles dont ils avaient besoin. Mais ils ajoutèrent qu'ils vivaient simplement et qu'il leur fallait peu. Après le dîner, la plupart des officiers visitèrent les chutes, ce qui fut un spectacle magnifique. En été, elles ont 84 pieds de haut et 900 pieds de large, mais maintenant la glace qui les environnait en avait diminué les proportions. L'écume, en s'élevant, s'était gelée graduellement et condensée de telle façon que le tout se liait en formant une arche splendide, irrégulière, éclatante et fragile.

Les rives paraissaient, sous la même action, solides, irrégulières, comme une muraille supportant l'arche; et les arbres environnants étaient couverts de frimas. Lorsque le soleil parut à l'horizon se réfléchissant sur la glace, ceci eut pour effet de déployer les couleurs prismatiques qui s'y jouaient. La scène parut à l'imagination comme un palais de cristal plus joli à contempler qu'à habiter; ce qui était strictement vraie, car la désolation régnait partout: aucune bête sauvage, aucun oiseau, pas même un insecte réjouissait la vue ou éveillait l'ouïe. Le seul bruit qui troublait le silence de mort glacial des environs était la rivière rugissante, roulant sans cesse par son lit de glace dans le golfe au-dessous, et les eaux mugissantes s'étendaient sur une distance considérable avant que le gel pût en faire disparaître les flots sous une surface glacée.

Il semble à propos de remarquer ici que les grandes chutes terminaient les postes militaires au Nouveau-Brunswick et quoique je sois incapable d'en donner une description exacte, dû au fait que le pays était complètement couvert de neige, elles étaient convertibles en un point invulnérable de défense, plus important par le fait que c'est l'endroit le plus rapproché de la frontière Américaine en suivant notre parcours et celui par lequel le courrier doit être transporté au Canada durant la saison d'hiver; étant d'autre part la seule route praticable par laquelle des troupes pourraient s'aventurer au cas où elles se trouveraient placées dans la même situation que la nôtre. Les rivières St-Jean et Madawaska et le lac Témiscouata forment une route de deux cent milles sur un même niveau, une circonstance de grande importance pour des troupes qui s'acheminent en hiver, car autrement elles devraient marcher complètement à travers les broussailles et la forêt, ce qui augmenterait leurs misères et retarderait leur progrès.

Il serait bien à désirer que nous obtenions un peu plus d'étendue sur notre frontière dans une limite comprenant la baie sud sur le Grand Lac jusqu'à Québec à peu près l'étendue parcourue par lord Edward Fitzgerald; un domaine en lui-même d'aucune importance aux Américains, mais de beaucoup de conséquence pour nous, car ceci les empêcherait en toute probabilité de s'accaparer comme frontière la rive ouest de la rivière St-Jean, ce qui serait fatal pour le Canada au cas contraire. Durant notre marche aujourd'hui la température était si froide que plusieurs d'entre nous eurent à souffrir des morsures du froid, et un habitant des environs des chutes fut trouvé gelé à mort.

Mercrèdi le 2 mars, nous arrivions à Larouciens à la tête de la Madawaska. Ici j'ai commencé à constater que la connaissance de la langue française m'était d'une grande utilité comme d'ailleurs elle le serait dans tout le Bas-Canada. Le bon curé, un Monsieur Rabbi, était heureux de faire la connaissance d'un officier anglais qui pouvait causer en français. Non seulement m'invita-t-il à loger chez lui, mais il insista pour que j'y amène un camarade avec moi. Il nous reçut avec la plus grande hospitalité.

Cette petite colonie est complètement isolée du reste du monde. Elle comprend quelques cents âmes vivant en paix. Leur brave curé m'assura que les crimes y étaient inconnus, qu'il était leur confesseur, leur aviseur et leur juge et que si malheureusement il s'élevait une dispute, le cas lui était toujours soumis et que sa décision était finale. Leurs manières de vivre étaient bien simples, bien françaises. Comme la fourmi dans la fable de Lafontaine, ils cultivaient suffisamment l'été pour suppléer à leurs besoins l'hiver; en conséquence, cette saison était pour eux une période de repos, de gaieté et de visites. Par la description du brave curé et par l'expression spirituelle et le contentement qui régnaient chez ces gens, je crois bien juger cette partie comme étant la seule "Arcadia" en existence dans le monde. Je n'ignore pas que ces bonnes gens nous considéraient comme des envahisseurs, mais ils ne nous donnèrent pas beaucoup de temps pour les corrompre, car un beau matin ils nous firent monter en traîneaux et nous parcourions ainsi 21 milles de leur pays en un jour. Cet acte fut fort apprécié des hommes qui avouèrent que ce parcours fut the pleasantest day's march they had yet had! (A suivre)

LE CHANT

L'atrophie des voix chez les chanteurs et les chanteuses

Par M. F.-X. MERCIER.

Dans le domaine du chant, un des faits qu'il faut constater, c'est la décadence des voix à un âge où elles devraient donner le meilleur rendement.

Il est vrai, qu'il y a encore des artistes formés par des anciens maîtres, qui attirent l'attention du public, qui sont chéris des foules, quoique leur carrière dépasse de beaucoup la cinquantaine. Mais, en général, aujourd'hui, un chanteur, un artiste perd beaucoup de ses moyens entre trente-cinq et quarante-cinq ans... La génération actuelle nous donne des chanteurs dans tous les genres. Doués d'un organe agréable et très prometteur, ils suscitent un grand intérêt à leur première apparition et alors on les entend partout, au théâtre, en concerts, au radio, ils enrégimentent sur les disques, ils obtiennent des engagements pour le cinéma. Et c'est ainsi pendant quelques années. Deux ou trois ans après, ils commencent à faiblir, leur voix n'est plus ce qu'elle était, on sent de la fatigue, ils chantent beaucoup moins souvent, quand ils ne sont pas obligés d'arrêter complètement... A quoi cela tient-il?

Ceux qui observent et suivent de près les activités dans le domaine du chant, ne peuvent contredire ces observations. Les revues musicales, les critiques les plus autorisées signalent le mal et en dénoncent les causes et s'accordent à dire que la préparation des sujets qui aspirent à se distinguer dans cet art, n'est pas ce qu'elle devrait être.

Nous avons beaucoup d'admirateurs du "bel canto" dans notre province, mais peu de professionnels. Notre population est avide de beauté artistique, mais ne connaît pas les principes du chant et n'est malheureusement pas éduquée dans ce sens. Ceux qui voyagent, surtout, peuvent établir des comparaisons avec les autres pays. Ici, on manque d'éducation musicale dans la formation première.

Parmi les chanteurs et les chanteuses qui tiennent l'attention du public actuellement, chez nous, on en voit très peu qui soient le résultat d'une formation scolaire naturellement développée. Dans presque tous les cas, la formation est artificielle, précipitée et en marge des principes et des règles de l'art.

Notre école de musique possède des maîtres dont la formation musicale tient de bonne source, ce qui leur donne l'autorité d'enseigner la musique instrumentale avec une compétence indiscutable. Mais, en est-il de même pour ce qui concerne le chant?

Il n'est pas nécessaire d'être grand connaisseur pour répondre négativement. Et comme preuve, où sont les lauréats qui ont pu profiter de leur titre, où sont les boursiers qui ont pu remporter quelques succès?

Il faut admettre que la musique instrumentale est mieux enseignée et plus avantageusement développée

que la musique vocale. Je tiens à assurer mes amis les chanteurs que je les félicite des succès qu'ils remportent malgré cette malheureuse formation et qu'ils croient bien que je déplore sincèrement l'absence de formation, cette formation première qui décuplerait leur valeur et prolongerait leur belle carrière. Car voici comment à peu près tous les chanteurs, chez nous, ont atteint la popularité, que l'on prend vite pour de la célébrité. Dès le bas âge, l'enfant est choisi pour faire partie d'un chœur. Il est ainsi enrôlé sans aucune préparation. On choisit les enfants dans toutes les classes pour les réunir en un groupe de 40, 50 et quelques fois de 60 sujets. Le groupement se fait par ordre de grandeur plus par le classement des voix, pour former quatre parties. Puis, on commence les répétitions. Après une couple de mois d'exercices, certaines voix se distinguent des autres, on les entend plus belles : elles seront les solistes. Le professeur ou le directeur fait de son mieux et il a à cœur de monter un beau chœur. S'il veut une *forte*, il demande d'ouvrir la bouche et de chanter fort. L'enfant se décroche les mâchoires, chante en poussant et sur le souffle. Le résultat est épatant pour deux mesures, mais l'enfant est vite pâmé et l'émission, l'articulation, le mécanisme de la respiration, l'emploi de la bouche comme amplificateur, tout cela, il n'en n'est pas même question. Et la diction! et la prononciation! et cependant la beauté, la noblesse, la sublimité de la poésie devrait être considérée comme une étoffe soyeuse sur laquelle la musique vocale tisse les fils d'or et d'argent qui en font un chef-d'oeuvre.

La suprématie du chant sur les instruments ne vient pas seulement de la beauté du son, mais encore parce que la voix qui produit le son peut en même temps communiquer par la parole, les émotions que l'artiste ressent. C'est donc ici que le futur artiste doit être formé à bien prononcer et à bien comprendre ce qu'il chante. C'est ici aussi que deviennent nécessaires les connaissances du professeur, pour bien établir le mécanisme des organes et redresser les défauts.

A sa sortie de l'école, l'élève soliste entrera dans une chorale et il continuera à chanter suivant sa formation première, se contentant de recevoir les conseils du maître de chapelle, pour l'expression et l'effet à produire.

A vingt ans, si l'ancien élève a remporté quelques succès en certaines circonstances, on lui conseille alors de consulter un professeur de chant, quand ce n'est pas un instrumentiste, on lui dit qu'il doit prendre des leçons et acquérir la célébrité. Si le jeune homme est en bonne santé, la voix est forte, la sonorité est agréable, on le force à grossir la voix pour,

dit-on, lui donner du velouté et pour embellir son timbre et on dit alors qu'il a une voix chaude.

Le jeune homme d'un tel professeur qui, en si peu de temps, a une si grande et si grosse voix, qui peut chanter avec tant d'ampleur et de force, est sûrement dans la bonne voie, il a certainement un bon maître... Et ce n'est pas tout, si ce chanteur, malgré son timbre de baryton, peut donner des notes élevées, des sol, des la, on le classe tenor. On lui fait alors chanter des airs de tenor. Il ne s'en tire certainement pas mal, au début, car il a la jeunesse, il a la force, mais un connaisseur, un maître compétent, voit sans l'entendre bien souvent, qu'il n'est pas dans son registre et qu'il ne tiendra pas longtemps. On continue, cependant, à le faire chanter ainsi et, après peu de temps, on s'aperçoit que la voix commence à chevrotter, la voix s'éraïlle... si on s'en aperçoit, on la tourne en voix de tête et on l'appelle naïvement la demi-teinte. Si ce procédé mensonger ne réussit pas, on fait de nouveau chanter le jeune homme plus bas, il redevient baryton. Mais, comme on ne s'occupe nullement de replacer la voix, de la bien poser, le chevrottement continue plus bas, si l'on veut, mais il continue quand même, et le chanteur continue à chanter ainsi en poussant, en forçant, en s'épuisant, car quand on a commencé à chanter, on cesse difficilement.

Et c'est en chantant de cette manière que la voix s'atrophie, qu'elle diminue, qu'elle se ruine.

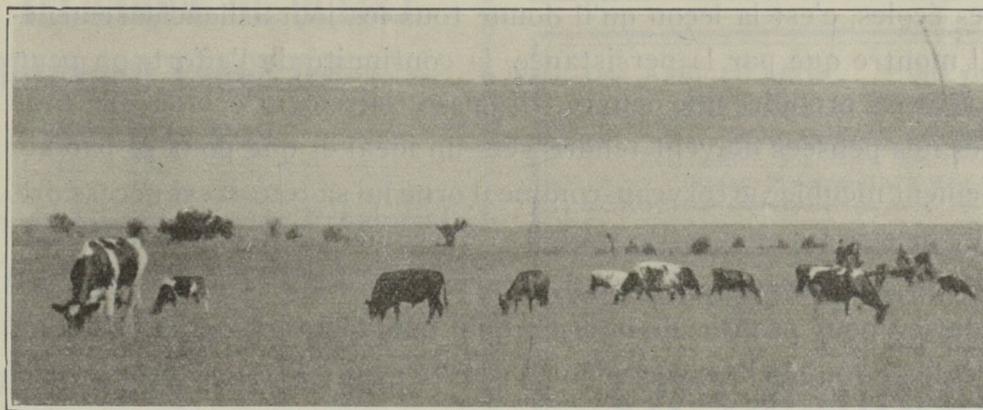
La cause de ce mal, c'est d'abord, que l'élève acquiert, dès son jeune âge, une mauvaise éducation vocale, l'élève ne prend pas assez tôt un professeur compétent qui puisse lui poser la voix dans son vrai registre; c'est surtout que les professeurs ne sont souvent pas assez consciencieux pour garder les chanteurs et les chanteuses dans la place que la nature leur a marquée, ou encore, qu'ils sont trop ignorants pour le faire.

Voilà pourquoi, de nos jours, les chanteurs ne chantent pas longtemps, voilà pourquoi les voix s'atrophient.

Pour corriger ce mal, il y a deux choses à faire. Premièrement : donner une meilleure éducation vocale à la jeunesse qui forme les chorales, préparer les enfants avant de les faire chanter. Deuxièmement : choisir des maîtres compétents, rechercher les professeurs qui sont capables d'enseigner dans le vrai sens du mot.

Quand les autorités auront compris cela, nos artistes, chanteurs et chanteuses verront de beaux jours.

(A suivre)

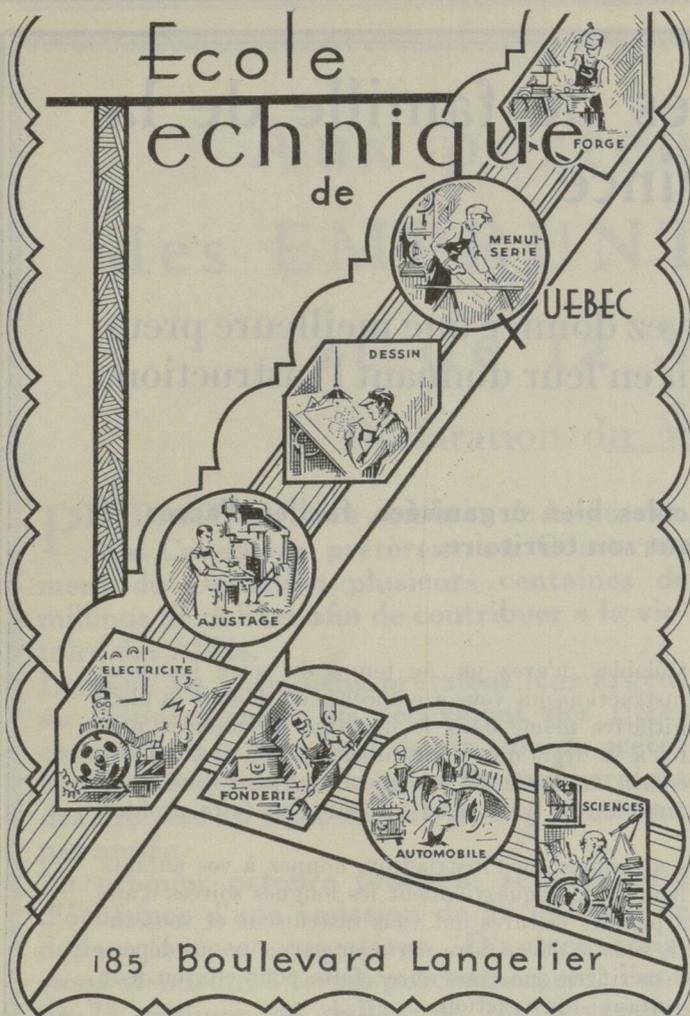


LE BLANC TROUPEAU

Ce tableau fait l'admiration de toute la famille. Il y a de quoi aussi! Que de beaux projets l'on bâtit en le contemplant, car le mouton donne de la laine, du cuir, de la chair, du suif. Puis il est l'emblème de la douceur: "Doux comme un mouton". Et "Heureux les doux car ils posséderont la terre".

L'ARBRE ET SON UTILITÉ

On ne s'arrête pas assez à considérer tous les services que l'arbre rend à l'homme et comme conséquence l'on ne semble pas toujours l'estimer comme il devrait l'être. L'on sait tout d'abord que l'arbre est un être de beauté qui contribue partout où il croît à mettre une note gaie et artistique. Il répand autour de lui une ombre bienfaisante. Il est, par les produits qu'il peut donner, capable de satisfaire à certaines exigences de l'homme. Ses produits sont de nature très variée, l'homme ayant su plier la matière ligneuse à presque tous ses besoins. Ce pour quoi cependant l'arbre mérite de retenir particulièrement l'attention des élèves qui fréquentent les écoles, c'est la leçon qu'il donne tous les jours silencieusement. Il montre que par la persistance, la continuité de l'effort, on peut arriver à produire une oeuvre. Il laisse clairement éclater que toutes nos pensées doivent tendre vers un idéal et que pour se parfaitement meubler le cerveau, comme il orne lui sa tête, il est nécessaire d'y mettre les années, de travail. Aussi bien, doit-on, lorsque l'occasion s'en présente, fixer sur un arbre qui est à sa portée, son attention pour profiter de la leçon qu'il donne et doit-on se faire une règle de toujours respecter un si tenace et si amical professeur d'énergie.



185 Boulevard Langelier

ÉCOLE TECHNIQUE DE QUÉBEC
BOULEVARD LANGELIER
QUÉBEC

Fondation du Gouvernement Provincial

ENSEIGNEMENT THEORIQUE

Dessin — Mathématiques — Sciences

ENTRAINEMENT MANUEL

Mécanique d'automobile et d'ajustage.
 — Forge. — Fonderie. — Menuiserie.
 — Modèlerie. — Electricité.

DIPLOME OFFICIEL

Des bourses sont accordées aux élèves
 méritants.

Prospectus sur demande.

La Cie F. X. Drolet
Québec

INGENIEURS-MECANICIENS

— et —

FONDEURS

Spécialités:

Ascenseurs Modernes — Bornes-
 Fontaines — Soudure Électrique

206, RUE DU PONT, - Tél.: 2-6030

LA CAISSE D'ÉCONOMIE

de NOTRE-DAME de QUÉBEC

Tous devraient avoir un compte d'épargne
 à la Caisse d'Économie.

L'on ne saurait trop recommander l'importance
 de l'épargne régulière, qui seule conduit
 à l'indépendance financière.

Impossible de trouver un meilleur endroit
 pour vos économies.

La seule Banque d'Épargne à QUÉBEC

Tél.: ATELIER 2-8715 Une visite est sollicitée

JOSEPH HEBERT

ELECTRICIEN LICENCIÉ

Ferblantier, Plombier, Electricien-Licencié

Poseur d'Appareils à Eau Chaude

45, RUE DU PONT,

— QUEBEC.

Fondée en 1872

O. Chalifour Inc.

Bois et Menuiserie de Qualité

126, rue Prince-Edouard,

— - QUEBEC.

Bureau, Tél.: 2-4576

Résidence, Tél.: 9838

J.-F. TASCHEREAU

IMPRIMEUR-PAPETIER

12, St-Nicolas,

— QUEBEC

(Pied de la Côte du Palais)

Aux pères et mères de famille de la Province

Parents Canadiens, vous ne pouvez donner une meilleure preuve d'amour pour vos enfants qu'en leur donnant l'instruction.

Il y a maintenant dans la province des Ecoles bien organisées, faciles d'accès et disséminées sur tout son territoire.

Parents, qui, à cause de circonstances incontrôlables, n'avez pu, au temps de votre jeunesse, vous instruire, avez souvent regretté ce manque d'instruction qui vous a empêchés de donner la pleine mesure de votre intelligence et a limité votre initiative même dans le domaine strictement matériel, vous avez souffert de cette condition que nul n'a le droit de vous reprocher, vous avez été les victimes d'une époque où l'instruction était, de ce fait, moins facile à acquérir. Aussi, constatant le changement qui s'est produit, les facilités qui sont offertes, vous avez à coeur d'en faire profiter vos enfants.

Parents qui êtes instruits et qui appréciez les avantages de l'instruction, donnez à vos enfants plus que vous avez reçu vous-mêmes. Vous êtes heureux, lorsque viennent les longues soirées d'automne et d'hiver, de pouvoir en occuper les heures par des lectures qui vous instruisent et vous intéressent; songez que votre bonheur d'être instruit, vous le devez faire partager par ceux qui dépendent de vous. Vos enfants n'oublieront jamais les sacrifices que vous aurez faits pour eux en leur donnant ce second baptême que doit recevoir tout enfant: l'instruction.

Tout un passé intellectuel français, tout un avenir intellectuel canadien que nous souhaitons nous font un devoir d'outiller la jeunesse de notre province pour qu'elle puisse jouer le rôle que nous attendons d'elle.

Nos commissaires d'écoles, qui jouissent de la confiance de leurs concitoyens, se rendent compte davantage d'année en année, mais pas encore suffisamment, du rôle admirable de l'institutrice dans nos campagnes. Ils n'en tiennent qu'à eux d'augmenter l'efficacité éducatrice de nos écoles en payant à ces institutrices qui se dévouent au ministère éducationnel une rémunération qui les retienne dans l'enseignement. Les progrès accomplis ne peuvent être niés, mais ils ne sont pas suffisants.

J'hésiterais à mentionner ce fait, si, même dans les endroits les plus éloignées de nos campagnes, on ne reconnaissait pas la vérité de cette assertion. Que les parents envoient donc leurs enfants à l'école!

Qu'ils surveillent avec bienveillance et bonté le travail de l'enfant à la maison, qu'ils l'encouragent, qu'ils lui fassent, au besoin, réciter la leçon du lendemain, qu'ils portent intérêt à ses études, qu'ils se renseignent auprès de l'institutrice et accordent alors à leurs enfants la collaboration la plus utile.

Que les commissaires d'écoles tâchent de donner à l'institutrice une rémunération équitable et juste; qu'ils la traitent avec égards, bienveillance, bonté; qu'ils lui manifestent leur respect et leur sympathie: en un mot, qu'elle soit considérée dans l'arrondissement scolaire comme l'aide et la collaboratrice des parents!

Parents de la province, n'oubliez pas le rôle que joue pour vous l'institutrice auprès des enfants que vous leur confiez, songez que c'est votre place qu'elle prend auprès des êtres qui vous sont chers; sachez donc lui manifester votre reconnaissance et votre admiration.

Je souhaite que vous soyez heureux des études faites par vos enfants durant l'année et que vous considériez leur succès à l'école comme le plus grand plaisir qui puisse vous être fait.

ATHANASE DAVID,

Secrétaire de la Province.

Aux porteurs de Titres des EMPRUNTS de GUERRE et de la VICTOIRE

Déclaration du Ministre des Finances

PENDANT les jours sombres de la guerre, les Canadiens prêtèrent au Gouvernement du Dominion plusieurs centaines de millions de dollars afin de contribuer à la victoire des Alliés.

Lorsque les Canadiens prêtaient leur argent au Gouvernement, ils recevaient des titres comportant la promesse que la somme prêtée leur serait remboursée et qu'ils toucheraient des intérêts au taux de 5 ou de 5 $\frac{1}{2}$ pour cent par année.

Le premier octobre prochain sera la date d'échéance d'une émission de 53 millions de dollars de ces obligations. D'autres émissions viendront à terme prochainement: l'une de 73 millions de dollars le 1er novembre 1932, l'autre de 446 millions de dollars le 1er novembre 1933; et une émission de 511 millions de dollars sera remboursable en 1934.

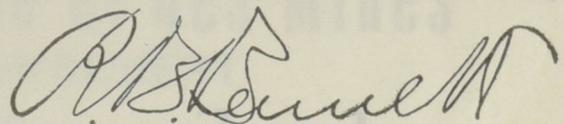
Dans l'intérêt des porteurs de ces titres aussi bien que dans l'intérêt national, il ne serait pas prudent d'attendre que ces emprunts viennent à terme pour aviser aux moyens de les rembourser ou de les convertir. Il importe au crédit du pays que les initiatives nécessaires soient prises assez longtemps d'avance. Le Gouvernement estime qu'il est opportun d'offrir en ce moment aux Canadiens l'occasion d'échanger les titres qu'ils possèdent déjà et qui échoient au cours des années prochaines, contre de nouvelles obligations du Dominion du Canada portant intérêt au taux

de 4 $\frac{1}{2}$ pour cent par année, ce qui est un rendement très avantageux. Jusqu'à l'échéance des obligations actuellement en cours, ceux qui accepteront cette offre continueront naturellement de toucher des intérêts au taux prévu dans les titres qu'ils auront convertis.

Les Canadiens sont instamment invités à échanger les titres qu'ils ont en portefeuille contre des obligations de la nouvelle émission. Ils faciliteront ainsi la politique financière du pays dans l'avenir, ils maintiendront le crédit du Canada, et ils aideront d'une façon appréciable le Gouvernement en cette période de rajustement mondial.

On ne demandera pas de fonds nouveaux en ce moment, et l'on ne lancera pas d'obligations nouvelles. On projette de limiter à 250 millions de dollars la présente conversion; mais le Gouvernement se réserve le droit d'augmenter cette somme, à sa discrétion, si les Canadiens manifestent le désir de conserver leurs placements en fonds publics de leur pays. Les listes de souscription seront closes le 23 mai.

J'engage vivement mes compatriotes à m'accorder leur concours le plus actif. Cette conversion est l'une des plus vastes finances que notre pays ait effectuées au cours des dernières années; elle fera honneur à la fois au Canada et à ses citoyens.



Ministre des Finances

RECETTES POUR DESSERTS

MANIÈRE FACILE DE LES PRÉPARER

POUR FAIRE UNE GELEE ORDINAIRE

Faites dissoudre $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée "SUPREME" dans une chopine d'eau bouillante. Versez dans un moule et mettez dans une glacière ou au froid. En été, réduisez de $\frac{1}{4}$ de tasse la quantité d'eau. N'employez pas de moules en fer-blanc. Quand la gelée est prise, placez le moule dans l'eau chaude un instant et renversez sur un plat. La gelée "SUPREME" conserve toujours sa qualité, même si elle durcit dans le paquet.

GELEE AUX FRAISES

Faites dissoudre $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée aux fraises "SUPREME" dans une chopine d'eau bouillante. Versez dans un moule une partie de cette gelée et mettez au froid. Lorsque cette gelée est presque ferme, placez dessus une couche de fraises fraîches ou en conserves. Prenez le reste de la gelée et versez sur les fruits. Déposez sur un plat et garnissez de fruits frais. Servez seul ou avec de la crème fouettée, aromatisée à l'essence de vanille "SUPREME".

COCKTAIL AUX FRUITS

Coupez des fruits frais ou conservés, déposez dans des verres et saupoudrez de sucre. Faites dissoudre $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée "SUPREME" à l'orange ou au citron dans une demi chopine de liquide. Quand la gelée commence à épaissir, versez-la sur les fruits et laissez refroidir. Mettez dessus de la crème fouettée et servez.

SALADES AUX FRUITS

Coupez en petits morceaux une orange, une banane, ajoutez-y quelques cerises. Mettez dans un moule et saupoudrez de sucre. Faites dissoudre $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée "SUPREME" à l'essence désirée, mettez refroidir.

Battez lorsque la gelée est froide mais encore liquide, jusqu'à la consistance de la crème fouettée. Versez sur les fruits, mettez refroidir une demi-heure et servez.

SORBET SUPREME"

Faites dissoudre $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée "SUPREME" aux framboises dans une chopine d'eau bouillante. Quand elle est refroidie mais encore liquide, remplissez aux deux-tiers, des verres à sorbets et mettez au froid. Faites alors dissoudre $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée aux ananas, laissez refroidir jusqu'à la consistance de la crème fouettée, remplissez les verres, garnissez avec des noix hachées ou des cerises et servez.

DELICIEUSE GELEE AUX ORANGES

Faites dissoudre dans une chopine d'eau bouillante $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée "SUPREME" à l'orange. Mettez-en la moitié dans un moule, laissez refroidir, couvrez de tranches d'oranges et versez de la gelée. Mettez refroidir de nouveau, enlevez du moule, garnissez de tranches d'oranges et servez avec une crème fouettée aromatisée à l'essence d'orange "SUPREME".

GELEE AUX ANANAS ET AUX FRAMBOISES

Faites dissoudre $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée au citron dans une demi chopine d'eau bouillante, ajoutez une demi chopine de jus d'ananas en conserves. Lorsque ce mélange sera froid mais encore liquide battez jusqu'à la consistance de la crème fouettée. Ajoutez en remuant légèrement deux ou trois tranches d'ananas coupées en petits morceaux. Versez dans un moule carré, le remplissant à moitié. Faites dissoudre $\frac{3}{4}$ de tasse (4-oz) de gelée "SUPREME" aux framboises dans une demi chopine d'eau chaude, ajoutez-y une demi chopine de jus de framboises fraîches ou en conserves, battez lorsque ce sera refroidi. Ajoutez les fruits. Versez dans le moule après que la gelée au citron sera devenu bien ferme. Servez avec de la crème fouettée aromatisée à l'Essence de Fraise "SUPREME".

Fabriquées par:

Les Essences "SUPRÊME", Enrg.
QUEBEC

CONNAISSONS NOTRE PROVINCE

La province de Québec possède un admirable réseau routier qui couvre son territoire entier et réunit entre elles ses régions les plus éloignées.

Il n'y a pas de raison d'aller chercher ailleurs ce que l'on trouve en si grande abondance chez nous.

Désirez-vous visiter les endroits historiques les plus célèbres du pays, les centres industriels et commerciaux les plus importants, les plages les plus populaires? Des routes modernes et parfaitement entretenues vous y conduiront. Tous les goûts, si difficiles soient-ils, peuvent être satisfaits, car les routes tour à tour côtoient la mer, traversant les forêts, escaladant les montagnes, contournent les lacs, longent les rivières et courent à travers les plaines, au milieu de paysages d'un grandiose beauté, dont la diversité même empêche qu'ils ne deviennent monotones.

Pour vous aider à préparer d'agréables excursions à travers la province, le BUREAU PROVINCIAL DU TOURISME vous adressera gratuitement, sur demande, sa carte routière et touristique et il vous donnera avec plaisir les renseignements additionnels dont vous pourrez avoir besoin. Le Ministère de la Voirie et des Mines vient de publier, sous le titre de "SUR LES ROUTES DE QUÉBEC", un guide complet des routes de la province.

" SUR LES ROUTES DE QUÉBEC "

Un Guide Indispensable

Le Ministère de la Voirie et des Mines vient de publier, sous le titre de "SUR LES ROUTES DE QUÉBEC", un guide complet des routes de la province.

Cet indispensable auxiliaire du touriste forme un volume de près de 900 pages. Il contient une description générale de la province, une description détaillée de cinquante-et-une routes. Chaque description formant un chapitre, une carte générale, 76 cartes de sections de routes et 33 cartes d'entrées et de sorties de villes, un chapitre de renseignements généraux sur les règlements de circulation, de douanes, de chasse, de pêche, etc., et est complété par 325 photographies des principaux points de la province.

Tous les automobilistes qui veulent se renseigner sur les endroits qu'ils visitent, ou se documenter sur la province, se doivent de se procurer ce volume.

**EDITIONS FRANÇAISE ET ANGLAISE EN VENTE
AU PRIX DE \$2.00, PORT PAYE, AU MINISTÈRE DE
LA VOIRIE, A QUÉBEC, ET AU BUREAU DE LA
VOIRIE, A MONTREAL, 96, RUE ST-JACQUES EST,
AINSI QUE DANS LES PRINCIPALES LIBRAIRIES.**

Ministère de la Voirie et des Mines
HOTEL DU GOUVERNEMENT
QUÉBEC

Hon. J. E. PERREAULT,
Ministre.

Arthur BERGERON,
Secrétaire.

J. L. BOULANGER,
Sous-Ministre.

Plusieurs recettes sont publiées dans ce magazine pour desserts, et la manière facile de préparer les mets délicieux en employant les essences "SUPREME".



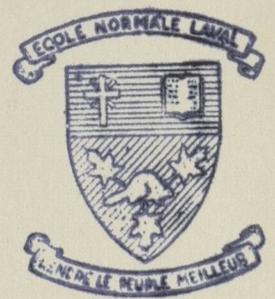
ESSENCES EXTRA SUPREME

POUR OBTENIR UNE SAVEUR EXQUISE
Employez les Essences "SUPREME"
DANS LE :
Sirop, Sucre à la crème, Crème Glacée,
Gâteaux, Gelées, Blanc Manger.

Les Essences "SUPREME" Enr., Québec.
Fabriquées par :



Avec l'essence d'érable "SUPREME" vous ferez un sirop de table délicieux, équivalent sinon meilleur au vrai sirop d'érable et à un prix très économique.



LIBRARY AND ARCHIVES CANADA
Bibliothèque et Archives Canada



3 3286 55531338 2



160630